

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredi 22 janvier 1926

Sommaire :

L'Eglise Anglicane et l'Union des Eglises
Les conférences
Le bilan européen
Réflexions sur la première semaine technique
de l'A. C. J. B.
Des contes de José Vincent

Lord Halifax
René Benjamin
Comte Gonz. de Reynold
Abbé Jacques Leclercq
Chanoine P. Halflants

Les idées et les faits : Chronique des idées : A propos de conférences, Mgr J. Schyrgens. — Le témoignage de Joseph. — France. — Italie. — États-Unis.

La Semaine

♦ L'héritier du trône de Belgique, le prince qui présidera un jour aux destinées du Royaume, est rentré d'un long voyage d'études au Congo. Il s'en fut visiter l'immense domaine légué par son grand-oncle à un petit pays qui n'est pas tout à fait conscient encore de son rôle et de son avenir en Afrique.

Il est souverainement utile en un temps où les maux issus de la démocratie politique ramènent l'Europe vers plus d'autorité et vers une conception de l'ordre où le monarque gouverne réellement, il est souverainement utile pour ceux que la Providence appellera à cette restauration des pouvoirs du Chef

de connaître par eux-mêmes tout ce sur quoi ils régneront demain.

♦ En modifiant dans un sens toujours plus favorable le statut de l'Eglise en Italie, Mussolini travaille à la grandeur de sa Patrie. S'il arrivait à résoudre la question romaine en assurant au Pape la plus complète des indépendances et sans vouloir le moins du monde employer à des fins italianisantes Rome, centre de l'Eglise catholique, le dictateur se hausserait à la taille des plus grands bienfaiteurs de la chrétienté.

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220.50; Compte chèque postal : 489.16)

GRANDE MAISON de BLANC

MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES

FOURNISSEUR DE LA COUR, DES MINISTÈRES
— ET DES GRANDES ADMINISTRATIONS —

TROUSSEAUX

POUR DAMES, HOMMES
ET ENFANTS

LINGERIES - SOIERIES - LITERIE - RIDEAUX - COUVERTURES
GANTERIE - MAROQUINERIE - BONNETERIE
ROBES - MANTEAUX - FOURRURES

SPÉCIALITÉ DE LINGE ET TROUSSEAUX POUR
ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET PENSIONNATS

LINGE D'ÉGLISE

NOUS NE METTONS EN VENTE QUE DES
ARTICLES DE
PREMIER CHOIX ET DE QUALITÉ GARANTIE

Crédit Général Liégeois

CAPITAL : 90.000.000 SOCIÉTÉ ANONYME RÉSERVES : 26.000.000

SUCCURSALE DE BRUXELLES :
68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX

BRUXELLES-MARITIME, 30, Place Saintelette
VILVORDE, Rue de Louvain

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au **CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS**, qui bonifie actuellement :

En compte de QUINZAINE (préavis de 3 jours)	5.00 %
En compte à UN MOIS (préavis de 3 jours avant le 15)	5.00 %
En compte de SIX MOIS (au 15 ou au 20 du mois)	5.25 %

Avec facilité de retrait anticipé :

1° Après le cinquième mois	5.20 %
2° Après le quatrième mois	5.15 %
3° Après le troisième mois	5.10 %
4° Après le deuxième mois	5.05 %
5° Après un mois	5.00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 franc minimum et multiples de 500 fr

L'Italie La Côte d'Azur L'Algérie L'Égypte Croisières en Méditerranée

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Billet valable pendant deux ans

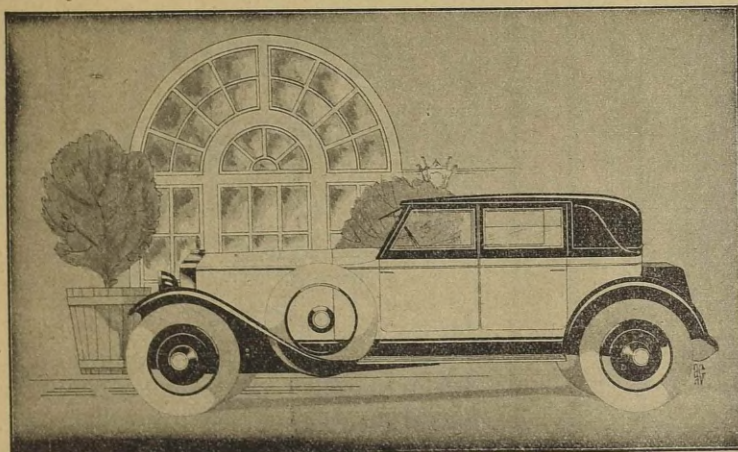
Billets de chemin de fer pour tous pays
Billets de navigation aux tarifs officiels
Places réservées - Places de luxe

*Les meilleures combinaisons sont assurées
et étudiées par notre département :*
VOYAGES A FORFAIT

*Renseignements et programmes types fournis gratuitement
sur demande*

LE GLOBE avenue Louise, 3
BRUXELLES

Succursale : 41, Avenue de France 41, ANVERS



CARROSSERIE

VAN DEN PLAS

Soc. AD. Bruxelles Soc. AN.

présente

sa nouvelle

Conduite Intérieure

SPORT

TAPIS
BATTAGE NETTOYAGE TEINTURE DÉSINFECTION

TEINTURERIE A L'HYGIÈNE

Fondée en 1851

J^N & J^H TOBY FRÈRES

2-4-6, rue Louis Hap, ETTERBEEK
Téléphone 324,96

CHOCOLAT

**D
U
C**

CHOCOLAT



DU C ANVERS

La

Grande

Marque

Belge



Tailleur - Couturier

- Fourreur -

CHEMISES

CRAVATES

COLS

DUPAIX

TÉLÉPHONE 23116

CHAPEAUX

CANNES

PARAPLUIES

27, Rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles

“SWAN”

**CRÉDIT
ANVERSOIS**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : Fr. 60,000,000

Réserves : Fr. 14,000,000

SIÈGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

SIÈGES :

FILIALES :

à PARIS

20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG

55, Boulevard Royal

BANQUE - CHANGE - BOURSE

L'Eglise Anglicane et l'Union des Eglises ⁽¹⁾

MESSIEURS,

J'apprécie hautement l'honneur de prendre la parole devant pareille assemblée sur le sujet de l'union de la chrétienté et spécialement de la réunion de l'Eglise anglicane avec le Saint-Siège.

Assurément, on ne peut traiter un sujet d'un intérêt plus grand et qui soit aussi digne de notre attention.

Qui pourrait lire les chapitres XIV, XV, XVI et XVII de saint Jean, et plus spécialement le chapitre XVII, dans lequel Notre-Seigneur demande avec tant d'insistance que les membres de son Eglise lui soient unis et soient unis entre eux comme lui-même est uni à son Père, sans ressentir combien affligeant doit être à ses yeux l'état présent de la chrétienté : Eglises chrétiennes en désaccord entre elles; divisions de toutes parts; souci tellement faible d'unité; une foi languissante; la vie si peu chrétienne de tant de soi-disant chrétiens; les progrès de l'infidélité; l'indifférence devant les efforts faits pour remédier à ces maux. Pareil état de choses que doit-il inspirer à Celui dont la dernière prière, avant de quitter cette terre, fut : *Ut unum sint?*

Ces choses sont indéniables, et, dès lors, vous comprendrez quel encouragement pour quelqu'un qui, comme moi, déplore si profondément nos divisions et désire si ardemment communier à vos autels, quel encouragement, dis-je, d'être témoin de vos efforts pour promouvoir la cause de la réunion et d'être invité à vous dire ce que pensent les membres de l'Eglise anglicane sur la réunion de la chrétienté; sujet qui n'est pas moins important au point de vue du bien-être et de la sécurité de l'Europe et du monde civilisé qu'il ne l'est pour l'avenir de la religion chrétienne et de la prospérité de l'Eglise catholique.

Pour réaliser ce dessein, je dois commencer par vous soumettre quatre observations qui me paraissent des conditions indispensables si l'on veut vraiment aboutir à cette réunion de la chrétienté. J'aborderai ensuite l'un ou l'autre point de doctrine ou d'histoire dont la portée est très grande pour notre sujet.

Tout d'abord, les apôtres de cette grande œuvre doivent mettre tous leurs soins à saisir le point de vue et à entrer dans la mentalité de celui avec lequel il désire se réconcilier.

Ensuite, en présence de deux interprétations possibles sur les faits ou les personnes, ils doivent être résolus à choisir l'avis le plus bienveillant et le plus favorable quand les circonstances le permettent. L'enseignement de saint Paul sur la charité chrétienne et tout ce que comporte l'exercice de cette vertu, doit leur être toujours présent. Les apôtres de l'Union doivent être des hommes à vues larges, préoccupés d'aller au-devant de ceux qui diffèrent de nous, de façon à les rencontrer à mi-chemin, si c'est possible.

De plus, ils doivent juger les Eglises en s'appuyant beaucoup moins sur les paroles que des personnes privées, qu'elles soient prêtres ou évêques, ont pu dire dans le passé ou disent actuellement, que sur les documents authentiques et les actes autorisés des Eglises elles-mêmes.

Enfin, n'oublions jamais que le cœur a des intuitions qui sont souvent plus puissantes pour nous convaincre ou nous rebuter que les arguments les plus habiles qui ne s'adressent qu'à la raison.

Quant aux faits théologiques ou historiques qu'il faut avoir présents à l'esprit quand on envisage le rapprochement de l'Angleterre et Rome, il faut mentionner spécialement :

Sans doute la question du divorce de Henri VIII fut l'occasion du différend entre l'Angleterre et Rome, mais la nécessité d'une réforme dans l'Eglise était universellement reconnue à cette époque.

L'évêque de Winchester, confesseur à cette époque de la mère d'Henri VII, Marguerite de Richmond, lui qui a tant fait pour l'Eglise d'Angleterre, disait qu'il était aussi impatient de voir la réforme de l'Eglise, que Siméon l'était dans l'attente du Messie.

Le Concile de Trente lui-même fut un concile réformateur; et s'il avait été antérieur aux changements survenus en Angleterre, au lieu de les suivre, il est probable que les vicissitudes de la Réforme en Angleterre eussent été différentes.

En fait, aucun changement dans le culte et la pratique de l'Eglise n'eût lieu sous le règne de Henri VIII. Les changements survenus sous le règne de son successeur, eurent pour but de réduire l'Office de matines et de vêpres, en s'inspirant du bréviaire du cardinal espagnol Quignonès, et de traduire l'office en anglais.

Quant au missel, les changements eurent pour but, tout en conservant les traits principaux de la Messe, d'accroître l'enseignement de l'Eglise sur le devoir de la Communion, en opposant cet enseignement ainsi accentué à la tendance contraire, je veux dire à l'oubli de la Communion dans la doctrine du Sacrifice.

Je ne sais pas s'il en est dans mon auditoire qui ont lu le livre, récemment publié par l'abbé Cordonnier sur le *Culte du Saint-Sacrement*. Dans cet ouvrage, toute cette question est exposée très soigneusement. On y voit clairement établi que, à une époque plus ancienne, on insistait principalement sur la Communion et que ce n'est que plus tard que l'on a souligné avec plus d'insistance l'idée du Sacrifice. Il s'ensuivit que la plupart des laïcs ne communieraient plus qu'une fois par an, à Pâques. Saint-Louis, semble-t-il, n'était autorisé par son confesseur qu'à faire cinq communions par an. Un autre fait, rapporté par l'abbé Cordonnier, qui vient confirmer cet usage, est constaté chez les étudiants d'Eton, le grand collège fondé par Henri VI. Ils avaient coutume d'entrer à l'église au moment de l'élévation, pour regarder comme ils disaient « leur Créateur ».

La même chose est attestée dans la requête des révoltés de

(1) Traduction littérale de la Conférence faite aux Etudiants de Louvain par Lord Halifax, le 19 novembre 1925.

Cornouailles contre les changements religieux; ils demandent d'avoir la messe tous les dimanches et la Communion une fois par an seulement.

Personne ne peut considérer cet état de choses comme un idéal et n'ayant pas besoin de réforme. Rien assurément, ne peut être plus contraire à l'enseignement actuel et à la pratique actuelle de l'Eglise romaine. Le Concile de Trente exprime le vœu que les assistants à la messe communient avec le prêtre. Tous les réformateurs anglais allèrent même plus loin; ils insistèrent pour que la Communion soit faite non seulement à Pâques, à Pentecôte et à Noël; mais ils allèrent jusqu'à défendre la célébration de la Messe, s'il n'y avait pas un bon nombre de fidèles pour communier avec le prêtre. L'idée était bonne, mais les résultats furent désastreux. On ne peut obtenir du jour au lendemain un grand nombre de communicants là où la coutume de la Communion fréquente a été abandonnée. Il arriva donc, dans beaucoup d'églises d'Angleterre, dans la plupart des plus petites églises si je ne me trompe, que la Messe ne fut plus célébrée que quatre fois par an, les communicants faisant défaut en dehors de ces jours; et le service dominical dégénéra tantôt en chants de psaumes et de litanies là où la coutume existait d'une procession avec chants avant la grand'Messe, tantôt en une espèce de *Missa sicca*, qui finissait avant le Sanctus et la Consécration.

Aujourd'hui, ce ne sont plus là que des souvenirs, et dans ma propre église paroissiale, on dit la Messe tous les jours. Le dimanche et aux grandes fêtes, on a la Messe basse à 7 h. 30, et la grand'Messe, à 10 h. 30. Si un de mes auditeurs voulait me faire l'honneur d'une visite, il pourrait constater par lui-même comment la messe est célébrée chez nous, et il trouverait, je pense, peu de différence avec le service qui s'accomplit dans chaque église paroissiale de France ou de Belgique.

J'ai parlé aussi de points de doctrine. Je crois que si vous examinez le catéchisme anglais que tout jeune Anglais est sensé apprendre par cœur avant sa confirmation, vous constaterez que c'est un document tout à fait catholique dans sa doctrine. Le Baptême et l'Eucharistie y sont proclamés nécessaires pour tous. La doctrine du Baptême est identique à celle de l'Eglise romaine, et la doctrine sur l'Eucharistie y est très précise. Le *Signum*, la *Res* et la *Virtus* du sacrement y sont nettement distingués et affirmés. Le *Signum*, c'est le pain et le vin; la *Res* ou chose signifiée, c'est le corps et le sang du Sauveur qui sont vraiment et en toute réalité donnés, pris et reçus; et que le Saint-Sacrement est ce qu'il est en vertu de l'institution de Notre-Seigneur et en vertu des paroles de la Consécration.

Seule, la *Virtus* du sacrement dépend de la foi du communicant; l'Eucharistie doit être reçue avec foi, pour lui être profitable.

Si je fais une mention si spéciale de l'Eucharistie, c'est que cette divine institution destinée dans les vues de Notre-Seigneur, à être le grand moyen d'union de son corps mystique, est devenue, par la malice des hommes, l'occasion de nos divergences et de nos controverses les plus âpres (controverses, je suis heureux de le dire, qui semblent plutôt aujourd'hui des malentendus).

Ceci m'amène à mentionner le mouvement d'Oxford, mouvement pour toujours associé aux noms du cardinal Newman, de M. Keble et du Dr Pusey. Je tiens tout d'abord à préciser exactement le but de ce mouvement et ses résultats; à savoir de proposer au peuple anglais la vraie doctrine de l'Eglise anglicane elle-même, telle qu'elle est contenue dans les documents autorisés de cette Eglise et, spécialement, dans le *Book of Common Prayer*, et de dégager ces mêmes documents des interprétations vulgaires, fausses et erronnées qui en ont obscurci le sens.

Je crois pouvoir affirmer que ce but a été effectivement réalisé. Comme le disaient au dernier siècle, deux archevêques catholiques d'Irlande: « Il suffirait que le peuple anglais soit fidèle à l'en-

seignement du *Book of Common Prayer*, pour constater que les difficultés qui nous séparent et qui paraissent très grandes ne sont pas telles de fait et peuvent être facilement surmontées avec de la bonne volonté. » Ce témoignage est vrai, et l'erreur que commettent beaucoup de catholiques anglais, c'est de se faire tout d'abord de l'Eglise anglicane l'opinion la plus défavorable, au lieu d'en voir tout d'abord les meilleurs côtés; d'insister toujours sur des allégations malheureuses attribuées à tel prêtre ou tel évêque de la Communion anglicane et d'en conclure qu'il ne peut être question que de conversions individuelles.

Je n'ai rien à dire des conversions individuelles, si ce n'est qu'en cette matière, chacun doit suivre la voix de sa conscience; mais jamais l'Angleterre ne sera ramenée par des conversions individuelles.

Cette réunion ne peut être accomplie qu'au moyen des communautés paroissiales. C'est seulement par elles que l'Angleterre, dans son ensemble, pourra revenir à la communion avec le Saint-Siège; avec ce Siège auquel l'Angleterre demeurera unie pendant un millier d'années, ce Siège auquel elle doit son christianisme, ce Siège auquel beaucoup de membres de l'Eglise anglicane désirent si cordialement s'unir et pour lequel ils prient avec tant de sincérité.

C'est à vous, mes amis, si je puis vous appeler ainsi, à vous de nous aider dans nos efforts pour guérir les blessures de la chrétienté et amener une réelle, une véritable réconciliation entre l'Angleterre et l'Eglise de Rome. La face de l'Eglise d'Angleterre a été changée par le mouvement d'Oxford. Le groupe anglo-catholique continue cette œuvre. Pour qu'elle aboutisse à une heureuse issue, une chose s'impose plus que toute autre (après une prière unie et constante à Dieu), une chose d'une nécessité extrême et unique. Cette chose c'est de préparer et d'influencer l'opinion publique, des deux côtés, pour qu'elle accepte et reconnaisse ce qui est essentiel si l'on veut que la réunion devienne un fait accompli.

On travaille beaucoup maintenant, et, en apparence avec de bons résultats, à préparer les voies pour la réunion de la Communion anglicane avec l'Eglise orientale, avec les grandes Eglises de l'Orient, qui ont tant souffert entre les mains des Turcs. C'est pour cette raison que j'ai publié ma brochure sur la primauté *jure divino* du Saint-Siège. Il est tout à fait nécessaire que la question de la primauté *jure divino* soit posée devant le public afin qu'on en parle, qu'on la discute, et que, — comme ce sera probablement le cas, — on fasse des objections. C'est seulement ainsi que des points sur lesquels il y a désaccord ont quelque chance d'obtenir un jour assentiment et acceptation. Tout d'abord, on dira: « Une telle proposition est impossible; aucun d'entre nous ne peut l'accepter. » Un peu plus tard, lorsqu'un certain temps se sera écoulé et que la proposition aura été faite de nouveau, on dira: « Nous n'aimons pas cela. Mais, peut-être, y a-t-il plus à dire en faveur de cette thèse que nous ne le pensions. » La troisième fois que la proposition sera mise en avant, on fera probablement cette remarque: « Réellement, la question vaut la peine après tout d'être examinée. » Et la quatrième fois que la question se posera, on déclarera certainement: « Mais c'est ce que nous avons toujours pensé! »

Je vous ai déjà retenus trop longtemps, mais ici, en Belgique, je ne puis me retenir d'exprimer mon sentiment de la reconnaissance qui est due au cardinal Mercier pour l'aide énorme qu'il a donnée à la cause de la réunion et pour sa bonté sans limite à mon propre égard. Et quand je pense au Cardinal, je ne puis davantage me retenir de lui exprimer le profond dévouement personnel, le respect et l'affection qu'il inspire à tous ceux qui ont le grand honneur et le plaisir de le connaître personnellement et d'être avec lui en sympathie et en amitié.

Comme conclusion, laissez-moi ajouter, et ce sont mes dernières paroles, combien je prie Dieu du fond du cœur afin que le jour puisse venir où des représentants de la chrétienté tout entière se réuniront à Saint-Pierre de Rome et y assisteront à une messe solennelle d'actions de grâce célébrée par Pie XI pour remercier Dieu d'avoir hâté le jour de la restauration de la paix entre chrétiens et pour avoir, de toutes les parties du monde, réuni tous les fidèles en un même acte commun de profonde reconnaissance, reconnaissance à Dieu qui aura réuni la chrétienté, qui aura mis fin aux séparations, qui aura réalisé la dernière prière de notre Sauveur : *Ut unum sint.*

LORD HALIFAX.

Les conférences⁽¹⁾

Ceux qui les commettent — Ceux qui les subissent.

La conférence est-elle un genre supportable ?

Je ne parle pas de la conférence internationale, qui paraît spécialement instituée pour péroreurs sophistes et marchands de nuées. Je n'ai jamais vu ça de près. Je n'ai la chance d'être ni homme d'Etat, ni expert, ni interprète. Je parle simplement de ce modeste exercice, auquel s'adonnent, dans des salles où le public s'assied en rangs comme au spectacle, des citoyens qu'on appelle « conférenciers ».

Mais oui, parbleu, je pense comme vous ! Vous voyez bien que dans mon titre, déjà, il y a de la miséricorde. Moi non plus, je n'irais jamais à une conférence, si... je n'en faisais pas. Mais voilà : j'ai ce vice, et l'ai bien ; je le cultive et m'y complais. Je suis d'avis, comme vous tous, que la conférence est un genre redoutable et souvent désuet. J'espère, à l'encontre de beaucoup, qu'on pourrait le faire revivre, si on avait le courage de dénoncer ce qui rend en général cette sorte de divertissement insoutenable.

D'abord la carafe, la table, et les papiers qu'on lit. Et pas seulement parce que la carafe ne contient que de l'eau, ce qui évidemment est lamentable, et parce que jamais la table ne tient sur ses quatre pieds, — ce qui est un fait exprès — mais parce que ces deux ustensiles marquent tout de suite que le conférencier a besoin de boire et de s'appuyer, et que voilà deux indices qui me suffisent, quand je suis auditeur, pour prendre la fuite. Comment ? Vous n'avez pas de salive et ne pouvez pas vous tenir debout, et vous voulez parler ! C'est un défi, monsieur.

Quant aux papiers qu'on lit, ils ne sont acceptables que si on a un rossignol dans la gorge ! Tout le monde est d'accord — parmi les jeunes femmes qui ont maintenant la cinquantaine, et ne l'avouent pas, à cette occasion, — que c'était un délice d'entendre lire Jules Lemaitre. Aujourd'hui, je certifie par expérience que c'est tout à fait étonnant de voir lire M. André Bellessort, car le feu de son visage, l'élan de son geste, la passion qui l'anime font de cet homme, malgré ses papiers, un conférencier inoubliable. Mais en dehors de M. Bellessort et de Jules Lemaitre et... peut-être d'un troisième, que je ne désigne pas, afin que chaque lecteur puisse penser que c'est celui à qui il songe, — en dehors des rares exceptions qui, par leur rareté, confirment la règle, — les auditeurs devraient se lever et protester violemment chaque fois qu'ils voient un monsieur s'asseoir devant un paquet de papiers.

(1) Avec la bienveillante autorisation de l'auteur, nous reproduisons cet article paru en France. M. Benjamin a fait, ces jours-ci, à la tribune des Grandes Conférences Catholiques, une conférence extrêmement brillante.

— Non ! non ! Rangez ça, mon vieux ! Ou prenez un autre métier !

Si je paye un fauteuil cent sous ou dix francs, un fauteuil qui est loin de valoir ceux que j'ai chez moi, ce n'est pas, sapsiti, pour entendre lire un écrit que je peux lire moi-même, gratuitement, dans un bon siège, au coin de mon feu, et en m'arrêtant encore quand un passage me plaît !

L'affiche m'annonce une *conférence*, une *causerie*. C'est-à-dire qu'un monsieur doit *parler*, doit *causer*, et ne doit pas lire ! La conversation, dans ce siècle, est perdue : tant pis ! On ne connaît guère de salon où l'on fasse des échanges d'idées ; j'en fais mon deuil ! Mais du moins, ce serait une consolation si, de temps en temps, on pouvait entendre un homme monologuer ! Et c'est ce que j'espère quand je vais vers un conférencier. Alors je ne veux pas qu'il s'installe à sa table avec son petit topo tout fait ! Je ne le veux surtout pas, si j'habite une ville de province. Quoi ? Ce bonhomme a fait quatre cents, six cents kilomètres pour venir lire des feuillets. Mais c'est dérisoire. La conférence, si elle n'est pas du théâtre — *n'est rien*.

Une scène, une salle ; donc c'est une pièce qu'il faut jouer. A soi seul ? Eh bien ! du fait que c'est plus difficile, ce n'est pas plus ennuyeux. On n'a droit à aucun secours : ni femmes, ni figurants, ni musique ? Il faut tout faire, tout animer ? Mais savez-vous que ça devient un métier... étonnant ! Et par-dessus le marché, ce métier nous offre le moyen de dire des choses qu'on croit vraies, en public, puis de voir tout de suite le nez des gens — plaisir dont je ne suis pas encore rassasié. Non, non, n'accablez pas la conférence d'un mépris radical ! Comprenez seulement *ce qu'elle doit être*, et par là même défendez-en l'usage à une foule de raseurs et d'incompétents qui ne songent même pas à se poser la question. Le grand tort, j'insiste, ne vient pas d'eux, mais de ceux qui organisent, et songent presque uniquement à l'attrait de leurs affiches. Ils se disent : « Attirons le monde. La grande affaire, c'est qu'on passe à la caisse. Une fois la salle remplie, le reste sera ce qui pourra. »

— Vous êtes des fous, messieurs ! Au prix où sont les chemins de fer, vous payez à ce monsieur huit ou dix heures de wagon pour qu'il vienne nous lire pendant soixante minutes, une trentaine de ses pages. Allons ! N'importe quel garde-champêtre nous débiterait ça parfaitement. Il suffisait d'avoir le texte.

— Ah ! oui, répondent ces messieurs, mais... nous avons des dames parmi nos abonnés, qui voulaient voir le monsieur en question.

* * *

Nous y voilà ! On confond la conférence et l'exhibition : on les confond, volontairement.

Et alors, on voit conférencier des couturiers, des généraux, des capitaines au long cours qui ont fait naufrage. Les femmes se précipitent, enflammées. Au bout d'une heure, elles sortent transies. Le capitaine a refait naufrage devant elles ; le couturier bafouille avec des soubresauts comme s'il était assis sur des pelotes d'épingles, et le général, à défaut d'éloquence, imite les 420, ce qui est toujours d'un effet déplorable sur les dames.

On ne croit plus à la conférence, et je ne dis pas qu'on n'ait pas tort (le nombre de raseurs que le public a subis est incalculable !), mais on pense, dans une certaine mesure, la réhabiliter, la « prolonger » en la confiant à un homme que le public a la plus grande envie de voir. Et on la tue, ni plus ni moins. Car le public vient — il n'y a pas de doute ! Pour voir son romancier préféré, la femme du monde, même si elle couve une grippe, même quand la nourrice est partie et qu'il ne reste personne pour garder les enfants, cette femme retient une place, et elle assiste à l'exhibition. Mais elle a ce geste une fois, pas deux. Quand on est venu, on ne revient pas.

Merci. Le ro ancier préféré a anonné, bafouillé, il a été mortel. Assez d'une expérience! Et le public est ainsi fait qu'il ne revient plus pour personne, même le meilleur, quand il suit le pire. Il ne se dit pas : « C'est un autre! » Il se dit : « Encore une conférence! On ne m'aura plus! » Comme toujours dans la vie, les bons payent pour les mauvais! Eh bien, il y aurait un remède à cela : je comprends encore que des femmes aient envie de voir une célébrité, que par conséquent il y ait des hommes qui aient envie de la leur montrer, mais il devrait y avoir une condition stricte à ces exhibitions, la condition minima : « Pas de papiers! »

Entendons-nous, je consens à des notes : la petite feuille de dix centimes sur laquelle il y a cinq mots. C'est tout le bagage d'un Claude Farrère, par exemple. Mais alors cette petite feuille bien installée devant lui, il s'élançait, tel un automobiliste, qui a une carte sur son volant, avec cinq noms, les croisements de route. Il sait par où il faut qu'il passe : mais ce n'est pas ce papier qui fournit de quoi marcher. Sa conférence, Claude Farrère la porte dans ce coffre puissant que la nature lui donna. C'est avec sa vie, sa fougue, son tempérament qu'il parle, combat, convainc. On dirait un général assyrien qui vous raconte une bataille! Certes, celui-là n'est pas un conférencier en beurre ni en mie de pain. Il descend d'un bas-relief de granit! Le petit papier de Farrère, après tout, est-ce qu'il le regarde? Je sais qu'il le prend, le tient, le pose. C'est peut-être une contenance. Il faudra qu'un jour je lui demande à le voir. Je parie qu'il y a tout simplement dessus : « Du nerf! De la voix! De l'audace! » Des conseils à méditer tout bas, au lieu de tirades à lire tout haut. Encore une fois, lire ce n'est pas corfêrencier! Et encore une fois, c'est au public à s'insurger contre ceux qui lisent, et par un faux titre le trompent sur la marchandise. Ceux qui ne lisent pas n'ont aucun moyen de défense contre ces contre-façons. Ils ne peuvent tout de même pas faire comme les marchands de camemberts ou de vins de Vouvray, qui sont en procès depuis des années pour défendre le nom de leurs produits contre des voisins qui se l'adjugent. Il faut donc qu'ils se résignent à subir les conséquences du mépris que le public, trop de fois échaudé, nourrit pour ce genre d'activité humaine appelé la conférence.

Je dis : mépris; le mot n'est pas exact, c'est davantage; c'est pire. L'homme sain, l'homme équilibré, qui a quelque expérience de la vie vous a un de ces petits sourires sans appel, dès qu'on parle devant lui de conférences. Il a une façon de dire :

— Comment? Vous... vous allez à ces machines-là?

Ce qui signifie nettement : « Vous me stupéfiez, par exemple! Je ne vous croyais pas cette pose... ou cette fêlure! »

Parbleu! cet homme sain, cet homme équilibré a entendu parler, je veux dire a entendu lire ou X... ou Y... ou leurs imitateurs qui sont foule. Et il a été pris d'une envie de bâiller si épouvantable, et d'inquiétudes dans les jambes si intolérables qu'il a juré, comme le corbeau, qu'aucun de ces vieux renards ne l'y reprendrait jamais. Les professeurs, quand ils sont à la fois assommants et réputés — ce qui est fréquent — ne martyrisent pas la seule jeunesse. Ils assomment, morfondent, anesthésient des auditoires d'hommes et de femmes pleins de candeur et de respect, qui croient qu'on peut demander une conférence à un homme d'Université. Du tout! Les professeurs font des cours, et le cours n'est pas supportable pour un adulte normal. Si on a prononcé des vœux, si dans l'intérêt de son salut on cherche des pénitences, à la rigueur et indirectement on peut dire qu'on prend du plaisir à un cours de X... ou de Y..., mais c'est le plaisir... de n'en pas prendre, ce qui est très particulier. La vérité vraie, c'est qu'en dehors d'un public de Français-martyrs, ces messieurs ne peuvent être goûtés qu'à l'étranger, où l'on doit reconnaître qu'ils font merveille. X..., par exemple, voyage et lit des petits papiers, en ce moment-ci au Brésil : des amis viennent de m'écrire qu'il remporte un très grand succès! Je le crois. C'est un homme qui cherche ses

mots lentement, les trouve difficilement, et les émet laborieusement, en sorte qu'il lui faut un quart d'heure pour penser et dire : « Mesdames, messieurs, la littérature française contient quelques chefs-d'œuvre... » Il est naturel que des Brésiliens qui ne parlent que le portugais, et comprennent juste cent mots de français sans pouvoir les parler, soient enchantés de cet homme-tortue. Ils écoutent et ils entendent! Et entre tous les mots, ceux qui ne les reconnaissent pas ont le temps de demander au voisin : « Qu'est-ce que ça veut donc dire? » Donc, ce genre de liseur est un article merveilleux pour l'exportation. Mais c'est une importation détestable.

La conférence est un métier comme un autre, qui demande comme un autre à être compris, appris et aimé. Il ne s'agit pas de poser son derrière sur une chaise, de remplir un verre avec une carafe, de glisser sa montre sur une table, puis de lire avec n'importe quelle voix un petit papier écrit. Ça, c'est précisément le contraire de la conférence : c'est le *cours*; et le cours doit être strictement réservé aux Universités, où s'assied un public dans toute la force de la jeunesse, qu'il s'agit de contenir et de mater par des exercices qui ne lui donnent surtout pas de la vie une idée trop légère. Le cours est fait par un professeur. Presque jamais une conférence ne doit être faite par un professeur, professeur d'Université j'entends, car ce genre de citoyens-là ne possède à aucun degré le sens du théâtre. Or, j'y reviens : une conférence, c'est un acte. Comme au théâtre, il s'agit d'être bref, net, direct. Comme au théâtre, l'école buissonnière n'est jamais permise. Comme au théâtre, tout doit être en images et mis en scène, et dramatiquement présenté. Enfin, ce public qui est devant vous dans des fauteuils ne demande qu'à se donner, comme au théâtre, et aussi qu'à vous lâcher, comme au théâtre. Il est dans une salle de spectacle, ne l'ignorez pas, c'est-à-dire qu'il veut *se distraire*; et il est composé d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de vieillards, les uns intelligents, les autres idiots. Mais oui!... Le contrôleur, qui ne contrôle que les billets et pas l'esprit de chacun, laisse pénétrer tout le monde. Quelle mêlée! Pourtant, il faut être entendu de tout ce monde-là. Alors? Va-t-on disserter, rêver, nuancer, couper des cheveux en quatre? Allons donc! C'est Antoine qui a raison, quand il dit brutalement :

— L'essentiel pour moi, en entrant, c'est de leur f... un coup sur la g...!

Adoucissez l'expression si elle vous rebute, mais pesez-la bien : quelle sagesse! Sans ce premier coup indispensable, comment prendre en mains son public? C'est une bataille qu'une conférence, et, au bout de trois minutes, il faut sentir qu'on la gagnera :

— Alors, direz-vous, pas de trac?

Au contraire! J'avoue même nourrir quelque mépris pour ceux qui n'en ont pas, ils n'aiment pas leur art : la conférence en est un. Un conférencier doit sentir qu'il mourrait d'une maladie de cœur : et il ne commence bien une causerie que s'il est pâle, tendu, le sang arrêté. Il engage un duel, sapristi. Il a devant lui cinq cents personnes qui l'attendent, le guettent; qu'il faut agripper, tenir, garder. Fichtre! Ce n'est pas le moment de sucer un verre d'eau! Je me demande comment on n'aurait pas le trac, qui, d'ailleurs, n'est que le début du vrai courage, puisque c'est le sentiment d'un homme qui mesure la lutte où il s'élançait, et qui — attitude essentielle — *ne méprise pas son public*.

Pour ma part, je jure que je n'ai jamais méprisé un auditeur, même un auditeur. Dans la plus petite ville, la plus endormie (elles sont pas mal en ce cas), je m'efforce d'être aussi éveillé qu'au cœur de Paris, et j'ai raison sur ces confrères pleins de dédain qui disent : « Pough! A quoi bon se donner du mal pour pareille gens! » Erreur! Il y a toujours, perdu dans cette médiocrité, quelqu'un qui sait écouter, qui peut juger, et qui vous rend au centuple le dégoût que vous lui dispensez. Au contraire, si vous parlez même

Salle de l'UNION COLONIALE, 34, rue de Stassart, BRUXELLES

LES GRANDES CONFÉRENCES CATHOLIQUES

SOUS LES AUSPICES DE

SON EMINENCE LE CARDINAL MERCIER

SEPTIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver à la tribune des Grandes Conférences Catholiques

MONSEIGNEUR SEIPEL, ex-chancelier d'Autriche (en février),
M. PAUL CLAUDEL, ambassadeur de France (1^{er} décembre),
COMTE DE SAINT-AULAIRE, ambassadeur de France (2 mars),
M. CHARLES BENOIST, de l'Institut, ambassadeur de France (22 décembre)
SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GRENTE, évêque du Mans (23 février),
LE RÉVÉREND PÈRE SANSON, prédicateur de Notre Dame
M. L'ABBÉ BERGEY, député de la Gironde (26 janvier),
MADAME DUSSANE, sociétaire de la Comédie-Française (14 décembre),
M. LÉON DAUDET (27 janvier),
M. LOUIS MADELIN, député des Vosges (4 janvier),
MARQUIS MARIE DE ROUX, bâtonnier de Poitiers (12 janvier),
M. RENÉ BENJAMIN (19 janvier),
M. ANDRÉ BELLESSORT (17 novembre),
M. JACQUES COPEAU, fondateur du Théâtre du Vieux-Colombier (16 février),
M. FRÉDÉRIC LEFÈVRE (25 novembre),
M. ANTOINE RÉDIER (8 décembre).

La dixième conférence sera donnée le MARDI 26 JANVIER, à 5 heures, par M. L'ABBÉ BERGEY.
CARTES : 10 francs.

La Conférence de M. LÉON DAUDET

aura lieu le mercredi 27 janvier, à 6 heures, au Palais du Trocadéro, 17, avenue de la Toison d'or.

SUJET : *Le stupide XIX^e siècle.*

Cartes en vente au prix de 25, 20, 15 et 10 francs.

La location des places se fera, comme l'année dernière, par les soins de la Maison LAUWERYNS, 36, TREURENBERG,
tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures.

Les Conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS.

pour les autres comme vous devez le faire pour cet homme-là, quelle reconnaissance il vous montre! Tenez, je me rappelle un soir, à Châtellerauld, ville où l'activité intellectuelle n'est pas immesurable, avoir été envoyé par je ne sais quelle association pour parler de je ne sais plus quoi. A l'heure de la conférence, huit heures et demie, nous étions dix dans la salle, moi compris. Salle de cinéma. Le directeur, dépité, fait marcher la sonnette sur l'avenue. Puis il se montre lui-même sur la porte; et il racole au hasard les passants. A neuf heures, je commence devant cinquante personnes, dont les costumes, les attitudes, les visages n'indiquaient rien, je vous prie de le croire, qui eût le moindre rapport avec une vie intellectuelle. Tant pis. Je traite mon sujet à fond, pour moi-même, pour ne pas ajouter mon indigence à celle de mon public; et à peine ai-je fini, je vois un homme se lever, battant des mains, qui grimpe sur l'estrade, et apostrophant les cinquante auditeurs :

— C'est honteux! leur crie-t-il, honteux pour Châtellerauld d'accueillir comme nous faisons le conférencier qu'est monsieur! Nous devrions rougir! Debout, et un ban en son honneur!

Ah! j'étais bien récompensé! Maintenant, j'irais dans n'importe quelle ville pour vingt-cinq personnes!

D'ailleurs, la première fois que je me présente dans une région, les organisateurs, me cherchant à la gare, me disent toujours bien gentiment, avec une inquiétude au front :

— Il ne faudra pas, monsieur, être trop déçu si... ce soir... nous n'avons pas... beaucoup de monde! Il y a un concert qui nous fait concurrence; puis la Comédie-Française vient demain!

— Je sais... je sais, on m'a déjà dit ça!

Les pauvres, ils ne connaissent pas ma philosophie : je les console aussitôt du mieux que je peux. Comme quand ils ajoutent — et ça ne rate pas, qu'on soit dans le Nord, dans le Midi, dans le Centre :

— Chez nous, monsieur, je vous préviens, on n'applaudit pas extrêmement! Nous n'aimons guère manifester!... mais... nous écoutons avec tant d'attention!

C'est-à-dire qu'ils ont subi tant de raseurs, n'est-ce pas, que leurs publics souvent sont en léthargie; il semble qu'on leur ait fait de mauvaises piqûres. Alors, ils vous préviennent, avec bonne grâce. Mais l'auditoire le plus endormi est toujours satisfait qu'on l'éveille, pourvu qu'on lui montre les agréments de la vie! Pour cela, je le répète, il faut l'aimer, indistinctement, où qu'on soit. J'aime fort les Belges, et vous me direz que ce n'est pas malin puisqu'ils nous font fête, à nous, Français, avant que nous ayons dit un mot, mais j'aime aussi les Lyonnais, qui ne sont pas gens commodes, qui, les premières années, m'ont fait la vie dure, bien carrés dans leurs fauteuils où ils avaient l'air de me dire : « Toi, tu ne nous en feras pas accroître! » Ils n'avaient pas tort; ils étaient eux-mêmes; ils se méfiaient, parfait! Maintenant, nous sommes très bien ensemble, mais parce que c'est eux qui m'ont dédaigné; je me suis bien gardé, moi, de commettre cette faute. J'ai fait chez eux, comme partout, dès le premier jour, mon métier en y croyant.

Avec quel sujet? demandez-vous.

N'importe — pourvu que je l'aime! Sérieux, gai, d'actualité, vieux de cinq cents ans, ça n'a aucune importance, à condition qu'on ait la flamme qui, elle, est indispensable. Il n'est pas possible de parler une heure d'un sujet qu'on vous impose et qui vous assomme; mais en 1924, on peut encore faire pleurer d'admiration un auditoire avec *la mort de Socrate*! Seulement voilà : quelle est la société ou l'impresario qui voudrait afficher : *la mort de Socrate*? Ils aiment bien mieux une causerie sur Maurice Rostand! Ils viennent vous dire : « Si! si! je vous assure! Vous ferez très bien ça! » Braves gens, ils organisent des conférences et n'ont presque aucune idée ni du public ni du conférencier. Le public — si bien entendu le nom du conférencier le fait venir — je prétends qu'on peut l'intéresser avec tout sujet, vivant et humain, et qu'en France,

on peut tout lui dire, à condition qu'on soit sincère et convaincu. J'en ai déjà servi des vertes et des pas mûres sur pas mal de scènes et d'estrades, et je n'avais certes pas la prétention que tout le monde fût de mon avis.

Mais jamais on ne m'a lancé une pomme cuite. Jamais on ne m'a interrompu violemment, qu'une fois, dans une sous-préfecture, où un colonel présidait. Il m'avait très gentiment présenté, puis il était rentré dans sa loge. Tout à coup, comme je disais : « Courteline est un être exquis! » le voilà qui, à voix haute, s'écrie : « Ah! nom de D...! » et il sort en claquant la porte. Atterré, je me dis : « C'est un ennemi de Courteline. Je l'ai profondément froissé! » Pauvre bonhomme, il m'attendait à la sortie pour s'excuser et m'expliquer son aventure. Le matin, un de ses soldats, un noir, avait tué, à coups de revolver, un cabaretier. On avait arrêté l'homme; les gendarmes avaient remis au colonel les pièces à conviction, notamment la balle meurtrière. Il l'avait fourrée dans sa poche. Au cours de ma conférence, tout à coup il y repense; il la cherche. Plus de balle! Alors, il jure, et il sort affolé. C'est vraiment la seule fois que j'aie eu une protestation violente. Les publics, en général, sont en or, pourvu qu'on ne les embête pas. Bien mieux, ils ont l'air si surpris de ne pas être embêtés, que dans certaines villes ils vous en manifestent une gratitude excessive, gênante, presque désordonnée.

* * *

Aussi, il n'y a pas que le public qui me fasse peur; ce n'est pas de lui seul que me vient mon trac. Il y a la salle... Ah! mon Dieu! la salle! Les terribles choses qui nous attendent! Salles trop grandes, trop noires, trop froides, avec des courants d'air dans tous les sens (et c'est gai, je vous jure, quand on est en hiver, dans la tenue de prestidigitateur que vous savez). Salles de cinéma surtout, où les auditeurs se trouvent à cent mètres, au diable, tout au fond, sous prétexte que, pour l'écran, les meilleures places sont les moins proches! On commence alors dans un désert. Il faut forcer la voix, doubler les gestes, faire signe de loin : « Eh! là-bas, vous me comprenez? » Comme c'est commode d'établir ainsi le contact!

On y arrive pourtant si les organisateurs ont l'idée généreuse de vous faire faire, avant la conférence, un bon, un chaleureux dîner. Dans notre pays charmant, c'est assez l'habitude. Ce qu'il ne faut surtout pas, le danger grave, c'est de laisser un conférencier dans sa chambre d'hôtel, seul en face de son seau de toilette, sous prétexte « qu'il a besoin de se recueillir ». Mais non! Il ne se recueille pas, il se refroidit; il se glace, il meurt. Le conférencier a besoin d'être soutenu, sinon il arrive à la conférence, l'âme sur une civière. Remarque que certains vous objecteront qu'on s'occupe trop d'eux, qu'on les tue : on les prend à la gare; on leur fait visiter la cathédrale, le musée, le préfet, le cimetière, la prison; le soir, ils sont rompus! Eh bien! c'est encore préférable à la solitude qui m'est si chère quand je lis Pascal et que je pense à la destinée de l'homme mais que je redoute plus que tout avant de paraître devant un public. M^{me} Adolphe Brisson, qui connaît tous les conférenciers de France et de Navarre, qui les a tous subis, et... qui leur pardonne, M^{me} Brisson est admirable dans la façon dont elle accompagne, presque jusqu'à sa table, celui dont le tour est arrivé. D'abord, elle est toujours gaie et toujours bonne. A cette minute suprême, où votre conscience vous donne comme un coup de gong, en disant : « Eh bien! tu vois, tu n'as pas encore assez préparé! Tu vas être médiocre, mon pauvre ami!... Prends garde... oh! prends garde à une catastrophe! »

A cette minute, elle sait vous regarder et vous dire : « Vos yeux brillent; vous aurez un succès! » Puis elle vous tend un petit verre de quelque chose de fort comme à l'homme dénué de tout, qui part pour la guillotine. Ah! que je lui sais gré, chaque fois, de ce char-

mant geste charitable! Elle nous connaît, nous comprend, nous aide; et j'ai plaisir, dans ma mémoire, à la mettre en regard d'une certaine dame de l'Armée du Salut, qui m'a reçu, voici trois ans, dans un pays du Nord. Elle était maigre et blême. Elle avait les yeux constamment baissés, la poitrine aussi.

— Monsieur, me dit-elle comme j'arrivais, on va vous montrer votre chambre. Vous pourrez *errer* dans la maison jusqu'au repas du soir. Je suis forcée, pour moi, de vous quitter : monsieur le Pasteur m'attend.

Et elle sort. A l'heure du dîner, une sonnette retentit, impérative, pressante, qui m'enjoint de descendre à la salle à manger. Je me précipite. Elle est là. Elle me présente un gros homme rouge : — Mon mari...

Puis elle ajoute :

— Il ne sera pas en mon pouvoir de me rendre à votre conférence; je dois faire à des jeunes filles une lecture de la Bible. (*Un soupir.*) Mon mari n'ira pas non plus, il est convoqué au Congrès de l'Alimentation. (*Un soupir.*) Mais une servante veillera, qui doit vous ouvrir lorsque vous rentrerez. (*Deux soupirs.*)

Je m'incline. Le mari me fait signe de m'asseoir. Nous nous posons sur le bout de deux chaises. Elle reste debout et dit :

— Je jeûne; je ne mangerai pas. Comme, d'autre part, nous ne nous connaissons point, nous n'avons pas grand'chose à nous dire. Voulez-vous permettre que je joue de l'harmonium?

Et ce fut un repas sans un mot, où le bruit léger des couverts s'accompagnait de psaumes funèbres.

Je n'étonnerai personne en affirmant que, ce soir-là, j'ai fait une conférence qui l'était aussi.

* * *

Au sujet de cette tournée de conférences, il me revient une autre histoire, à laquelle je ne songe jamais sans rire. J'arrive dans la capitale. On me dit : « Il faut aller saluer le ministre de France. » Je n'ai pas extrêmement le goût des personnages officiels, mais j'ai pas mal de curiosité; je ne fais donc ni une ni deux; je cherche dans ma valise des gants neufs, je les mets; et je me présente chez le représentant de mon pays. Ah! l'inénarrable visite! Je ne m'étais pas posé sur un fauteuil, le ministre n'avait pas eu le temps de me regarder et de répondre à mon salut, je vois un homme aux abois, essoufflé d'impatience, regardant tout autour de lui si les portes sont fermées, et qui me dit d'une voix étranglée :

— Monsieur..., avant que nous échangeons rien d'autre... il faut tout de suite que je vous pose une question — une question grave — à laquelle je vous demande de répondre avec votre conscience d'honnête homme.

En entendant de tels propos, je me disais : « Ça y est! On a volé une pièce diplomatique à l'ambassade, ou un tableau au Musée. Des badauds ont cru voir le voleur; ils ont donné à peu près mon signalement — et il va confidentiellement me demander si ce n'est pas moi. »

Déjà je souris et je hoche la tête négativement, mais il continue :

— Monsieur, vous allez faire, ce soir, une conférence dans cette capitale. Avant que vous la fassiez, et m'autorisant de mon titre de ministre de France (*il a la main à hauteur de son sein*), je vous demande s'il est vrai que dans une autre ville de ce pays, passant et parlant l'an dernier, vous ayez dit à votre public que M. Y... était...

Il baisse la voix, et pâlit :

— Etait un endormeur!...

Je faillis éclater de rire. Je n'éclatai point. Ma mère m'a bien élevé; je sais me dominer devant les ministres. Mais vous sentez de quels yeux gourmands je dégustai dès lors le bonhomme.

— Monsieur, poursuivit-il, vous n'ignorez pas que M. Y...

est de l'Académie Française. Si vous l'avez traité ainsi publiquement, à l'étranger, c'est à la France que vous avez nui. D'où ma question — qui attend votre franche réponse.

Ma réponse, ah! je ne demandais pas mieux que de la donner, mais je voulus tout de même faire un peu durer le plaisir, et je demandai, de l'air le plus impassible, de qui émanait la plainte, qui m'était ainsi transmise.

— De M. Y..., lui-même me dit le ministre en s'inclinant comme devant un catafalque. Car M. Y... est très affecté.

— C'est curieux, repris-je d'une bouche innocente, quand on est un homme public, de ne pas supporter les jugements publics.

— Ainsi, fit vivement le ministre, vous l'avez dit?

— Hélas, non! continuai-je, c'est un faux rapport. Je n'ai jamais eu le bonheur de parler de M. Y... dans ce pays-ci!

— Mais dans un autre!

— En effet.

— Ah! ah! Et dans quel autre?

— Monsieur le Ministre, quoique vous n'en représentiez qu'un, je vais vous confier ce secret tout bas : c'était en France! bien près de la frontière, il est vrai. Et il n'y a à cette histoire qu'un trait désolant (*je m'inclinai à mon tour*), c'est que l'appréciation que j'émettais n'était même pas de moi : je faisais une citation de Léon Daudet!

M. le Ministre se mordait les lèvres. Il fit! « Hum!... Hum... Dites-moi, monsieur, voulez-vous prendre quelque chose?... Quelque chose de frais, n'est-ce pas, nous ferait du bien à tous deux. »

Il fallait entendre ce ton vinaigre... qui me présageait un breuvage sûr. Je pus en hâte décliner l'offre et me retirai souriant. Sur la porte, le pauvre me faisait des yeux fous.

Le soir, il se crut obligé d'assister à ma conférence pour ne pas désobliger ceux qui l'avaient voulue. Mais il fit ostensiblement une tête longue d'une aune, sur laquelle aussitôt tous les secrétaires et valets d'ambassade, qui étaient assis près de lui en rang d'oignons, modelèrent les leurs. Et ces visages de jeux de massacre voulaient dire : « Nous désapprouvons officiellement ce monsieur et nous approuvons aveuglément et ostensiblement et les académiciens et tout ce qui touche en général aux situations établies. Atinsi soit-il. » J'avoue que je ne fis pas une fameuse conférence, parce que je les regardais tout le temps, que je ne me lassais de les voir, que « j'en mangeais... » littéralement! Du moins emportais-je un souvenir pour la vie; et la conviction fortifiée, bien entendu, que M. Y... était... je prie mon lecteur de se reporter plus haut!

Cela d'ailleurs n'a rien de surprenant. Si vous étiez directeur de théâtre, iriez-vous chercher dans les lycées et universités des gens capables de vous faire des pièces? Non, n'est-ce pas? C'est une folie égale d'y chercher des conférenciers. Car *la conférence est de l'art dramatique*; et quand elle ne veut ou ne peut pas en être, elle n'est pas du tout. Le jour où public et organisateurs voudront bien entendre cette simple vérité, le jour où sur les scènes et estrades on n'acceptera plus que les hommes dont c'est le métier d'y être, c'est-à-dire des auteurs dramatiques qui soient en même temps des acteurs, la conférence sera peut-être sauvée. Autrement, elle est perdue.

* * *

L'an dernier, j'étais à Vichy pour y parler. Dieu m'est témoin que cette idée n'est pas de moi! Parler à Vichy! Il faut être des poètes, des rêveurs impénitents, comme les amis qui m'avaient entraîné, pour penser seulement à organiser une conférence dans ce pays de sources, fréquenté partant de bilieux et de femmes avides de se faire maigrir. Enfin, je parlais à Vichy... Je ne sais pas du tout quel est le monsieur qui loue la salle des fêtes; je ne le connais ni d'Eve ni d'Adam; mais je sais que cet homme est symbolique et résu-

l'opinion publique française, car il a pour les conférences le dédain le plus certain. Il nous a loué en effet sa salle à cinq heures de l'après-midi, et tout le long de cette salle court une galerie qui n'en est séparée que par des portes vitrées — et qui, à cette heure, est remplie de baigneurs et de baigneuses, lesquels piétinent et parlent tout haut. Chercher à se faire entendre là, autant faire une causerie sur les marches de la Bourse, quand les agents de change appellent les valeurs. Je n'avais qu'une vengeance : prendre mon public à témoin de ce triste état de choses. Mais comme le public n'entendait pas un mot de ce que je lui disais, il n'a pas entendu davantage mes propos colériques, j'en ai été pour mes frais ; et le directeur a triomphé ! Tout comme l'opinion publique triomphe ; tout comme, avant cette même causerie, triomphait à la porte l'huissier chargé de vendre les billets. Un monsieur devant moi, avait demandé : « Vous avez des places à dix francs et à cinq francs. Est-on bien à cinq francs ? » Et l'autre, narquois, de répondre :

— Oh ! pour une conférence, c'est grandement suffisant !

Une fois de plus — en entendant ce serviteur, — j'ai pensé à Y... à X... et à la foule des sous-X... et des sous-Y..., académiciens ou non, romanciers bègues et critiques trébuchants qui font sur nos publics ce que fait la mouche tsé-tsé sur les indigènes, et je n'ai rien trouvé à répondre... Il exprimait, cet homme, un avis répandu et justifié.

J'attends, pour le repincer au tournant, que la conférence soit réhabilitée dans l'esprit public. Mais au fond, j'ai peur que nous mourions tous deux avant que cet espoir devienne une réalité.

RENÉ BENJAMIN.

Le bilan européen

L'Europe, en 1925 : un malade sur l'état duquel tout médecin prudent refuserait de se prononcer, tant les symptômes et les réactions ont été, durant ces douze mois, contradictoires. Autant à craindre qu'à espérer. Il faut laisser l'infection suivre son cours. Mais il y a cette faiblesse, qu'on a de la peine à surmonter.

Car, partout, la *situation économique* est moins bonne qu'en 1924, sauf en Italie, où l'on travaille comme jamais on n'y a travaillé. Un signe : un recul assez sensible de l'émigration. Et ce recul parce qu'il y a plus de travail en Italie pour les Italiens qu'avant la guerre. Pourquoi ? Parce que la sécurité règne. Et pourquoi règne-t-elle ? Parce que le gouvernement gouverne. De quelle rude manière, peu importe ; peu importe que la presse soit jugulée, que les politiciens de l'opposition soient brimés. La vraie liberté, c'est l'ordre dans la rue, dans les gares, dans les usines, et le sentiment pour l'ouvrier, l'industriel, le commerçant, le paysan, qu'ils peuvent vaquer en paix à leurs affaires, sans être troublés par les grèves, écrasés par les impôts, gênés par l'arbitraire bureaucratique, menacés par des révolutions.

Mais, en Allemagne, le chômage augmente ; l'industrie manque de fonds, ne sait comment écouler ses produits. Et l'on connaît toutes les difficultés de l'Angleterre que le

chômage aussi ne cesse d'aggraver : l'Angleterre, la Belgique démontrent combien est factice, à la longue, la prospérité d'un pays, quand il ne possède pas au moins une forte minorité agricole. Combien y a-t-il encore de paysans belges ? Guère plus que le dix huit pour cent de la population totale ; il est vrai qu'ils sont puissamment organisés. En Autriche, l'intervention de la Société des Nations et les efforts du gouvernement Seipel n'ont certes pas été sans fruits, mais cela ressemble fort à de la respiration artificielle. Quant à la Pologne, elle commence à réaliser quelle imprudence ce fut de procéder au relèvement de sa monnaie sur le pays même, aux dépens de la fortune nationale. En Suisse même, dont le franc joue un rôle d'étalon avec la livre et le dollar, la vie est chère, l'industrie n'exporte qu'avec les plus grandes peines, et l'hiver a commencé dans le mécontentement : de là ce glissement à gauche, révélé par les dernières élections au Conseil national. Je laisse enfin aux Français, qui connaissent mieux que moi leur situation, le soin de compléter cette esquisse par la crise financière qu'ils traversent. En résumé, le chômage et le manque de capitaux, voilà bien les deux symptômes les plus apparents de la dépression économique dont souffre l'Europe entière.

Cette dépression, chacun le sait ou l'éprouve, est une mauvaise conseillère. Quand la vie est chère, ce sont les riches qu'on jalouse ; quand les impôts se font écrasants, c'est l'Etat qu'on traite en ennemi. Le malheur, c'est que l'Etat, en multipliant les allocations de chômage, se fait ainsi le nourricier de la paresse, sans se rallier pour cela plus de partisans. La subvention sociale est accomplie presque partout : il serait trop beau qu'elle ne produisit point une subversion politique. Le sol s'est creusé sous presque toute l'Europe, et l'on a parfois l'impression de marcher sur une pellicule.

* * *

Nous arrivons ainsi à la *situation politique* : le moins qu'on en puisse dire, c'est que les institutions parlementaires ressemblent à une machine en train de s'arrêter. Le discrédit des parlements est un fait général, même en Suisse. Deux grands pays, les piliers de l'ordre continental, en donnent aujourd'hui la preuve : la France, l'Allemagne. Mais le régime parlementaire est-il plus sain ailleurs ? En Belgique, la coalition bizarre des catholiques et des socialistes est un pis-aller choisi en désespoir de cause ; si elle venait à se rompre, ne serait-ce point le gouvernement introuvable ? Les Pays-Bas sont dans une situation analogue. En Tchécoslovaquie, l'émiettement des partis, effet et causa à la fois des querelles de langues et de races, met du sable mouvant sous le pouvoir. Il n'y a guère que la Grande-Bretagne où, par la force de traditions aussi anciennes qu'indigènes, le parlementarisme se maintienne ; mais il y est vraiment chez lui. Ailleurs, on commence à douter qu'il ait pris sérieusement racine.

Laissons de côté l'Empire britannique, et laissons de côté la Russie : ce ne sont point des puissances européennes. L'Empire britannique est plus que cela : une ligue de nations, un monde juxtaposé à un monde. La Russie, elle, a renié Pierre-le-Grand : elle est devenue asiatique. Le

reste de l'Europe, c'est-à-dire le continent, traverse une crise de régime : tout est de savoir si la démocratie éliminera le parlementarisme, ou périra, au contraire, avec lui et par lui. La faveur du moment se tourne vers la dictature. Il est certain que l'Italie fasciste est un spectacle réconfortant, une solution qui fait envie, un exemple qu'on serait tenté de suivre : de là cette conspiration du silence ou cette campagne de détractations grâce auxquelles ses adversaires s'efforcent de nous cacher ou de nous diffamer le fascisme. Il est certain que l'Espagne, elle aussi, plus que jamais calomniée par toute une secte, se relève également grâce à la dictature. Mais la dictature est un provisoire et dépend d'un homme qui n'a point de successeur. Après ?

Après ? C'est une nouvelle conception du gouvernement et de l'ordre que l'Europe actuelle porte dans ses flancs, mais dont la mise au monde sera laborieuse, peut-être jusqu'au sang. Car cette conception du gouvernement et de l'ordre est faite d'éléments disparates, les uns révolutionnaires, et réactionnaires les autres. Mais, à coup sûr, le principe d'autorité y domine. Comme on y retrouve aussi une tout autre idée de la liberté. Il ne s'agit plus, en effet, de la liberté théorique et individualiste, telle qu'elle s'exprime dans les Droits de l'homme, mais d'une liberté concrète, faite d'une somme de libertés personnelles, professionnelles et régionales. C'est la démocratie reléguée à sa place normale, dans les cellules étroites, mais combien plus vivantes que l'Etat ou le parti, de la famille, du métier, de la commune. Car, si la démocratie est encore capable de se réformer, ce sera en cessant d'être politique pour devenir sociale. Un pouvoir aux compétences limitées, mais presque absolu dans ses compétences, agissant comme régulateur et garantie des libertés : ne serait-ce pas, en somme, la fortune de l'avenir ? Mais la stabilisation du pouvoir est un problème beaucoup plus complexe dans ses données et plus « explosif » dans son maniement, que celle de la monnaie.

* * *

La dépression économique pousse les masses à l'anarchie, mais la crise de la démocratie et du parlementarisme leur font sentir le besoin d'autorité, désirer la dictature : deux tendances contraires dont le communisme cherche à profiter. Est-il en avance, est-il en recul ? Il est difficile de répondre. Il est en tout cas organisé. Avez-vous lu *l'Exécutif élargi de l'Internationale communiste* ? Ce volume de trois cents pages, à couverture rose, en vaut la peine ; il coûte dix francs à la Librairie de l'Humanité. C'est le compte rendu analytique de la session tenue du 21 mars au 6 avril 1925. Je vous recommande, entre autres, le rapport de Zinoviev sur les perspectives internationales et la bolchevisation. Ce n'est pas le discours d'un doctrinaire, d'un mystique, ni même d'un intellectuel : c'est celui d'un réaliste qui ne se paie guère de formules, cherche à voir la situation comme elle est. Tout de même, — et ceci pour nous rassurer — il y a beaucoup de sécheresse, de schéma dans cet exposé. Mais il nous aide à comprendre le communisme : avant-garde de l'impérialisme russe sous sa forme prolétarienne d'aujourd'hui. Armée qui a les vertus et les défauts de toute armée : elle obéit aveuglément aux ordres des

chefs, mais ne pense jamais par soi-même. A l'origine, le communisme était une religion, mais il n'est plus qu'une secte ; il avait des idées, mais il ne suit plus que des « directives ». Il est frappé de stérilité intellectuelle. Moscou le mène comme le grand état-major menait les armées de Guillaume II : en le militarisant, il risque de le stériliser peu à peu. Moscou, décidément, comprend mieux l'Orient que l'Occident. Mais il n'en faut pas moins surveiller de très près le communisme, et plus près encore en 1926 qu'en 1925, car durant 1925 il s'est ressaisi, il s'est regroupé. C'est un instrument de coup d'Etat qui peut réussir s'il frappe au bon endroit et au bon moment.

Si le communisme s'effritait, s'il disparaissait, s'il perdait sa vogue et son crédit dans les masses, son auréole mystique chez les demi-intellectuels, il pourrait arriver quelque chose de très curieux : il aurait créé dans les masses ouvrières une discipline, un esprit aristocratique et guerrier, comme il aurait rendu aux demi-intellectuels le sentiment des réalités et le culte de l'autorité. Il suffirait de peu pour transformer la jeunesse communiste en une élite « réactionnaire », comme on dit, *sic vos non vobis...*

* * *

L'anarchie intellectuelle, combinée avec la dépression économique, nous a toujours paru la menace la plus grave pour l'avenir de l'Europe. Il ne nous semble point, toutefois, qu'elle ait sensiblement augmenté. Au contraire. Certaines idées, certaines doctrines, certaines modes se sont usées. La psychanalyse tombe dans le discrédit. L'« asiaticisme » et ses formes mysticophilosophiques perdent du terrain plutôt qu'ils en gagnent ; en Allemagne, le panthéisme est en défaveur. Spengler cède devant Scheler. L'influence russe ne se propage guère ; il y a contre elle une réaction évidente. Il est d'ailleurs heureux que le bolchevisme ait produit une littérature et un art inférieurs, car il aurait renouvelé, à son profit, l'action exercée par Tolstoï, Dostoïewski et Gorki lui-même ; mais la source semble tarie. Il faut cependant aussi constater que, jusqu'à présent, le fascisme n'a guère su rallier les intellectuels ni inspirer l'art et la littérature. En somme, toutes les doctrines et tous les systèmes philosophiques, politiques et sociaux semblent être parvenus au point de la stérilité intellectuelle, ou tout au moins de l'épuisement. Et ceci est un signe inquiétant, au moins pour eux.

Mais voici, au contraire, un signe réjouissant : un réveil indéniable du sentiment religieux, de l'art religieux, de la littérature religieuse, et cela surtout au profit du catholicisme. Les termes se sont retournés d'eux-mêmes : ce qu'on appelait, chez M. Homais et ses confrères l'« obscurantisme », ne saurait plus aujourd'hui s'appliquer à l'Église — et même ses adversaires les plus retardés, hésitent à le lui appliquer — mais convient toujours plus, en revanche, à ceux, hommes ou systèmes, qui se targuaient de représenter le progrès et les « lumières ». Le catholicisme apparaît aujourd'hui comme le refuge de l'intelligence, et son défenseur.

Autour de lui, le problème religieux tourmente de plus en plus les âmes, et leur insuffle de plus en plus fort le besoin de l'unité. Le concile tenu cet été à Stockholm par

les Églises séparées de Rome en est la preuve, et il faut le tenir pour un grand, un heureux événement. Le monde se rechristianisme, et le christianisme se recatholicise, lentement, mais sûrement.

* * *

Ce qu'il faut souhaiter à l'Europe de 1926, c'est de durer. Il s'agit pour elle de maintenir la paix internationale, même au prix de compromis et d'accords provisoires, afin qu'elle puisse éliminer peu à peu les microbes qui l'on infectée. Le corps est faible, mais la tête se dégage. Et puis, qu'il nous en souvienne : l'Europe est régie par la confusion des hommes, mais aussi par la providence de Dieu. Il faut donc espérer sans se faire d'illusions — ce qui, d'ailleurs, n'est pas très facile.

GONZAGUE DE REYNOLD.
 professeur à l'Université de Berne,
 membre suisse à la Commission de Coopération
 intellectuelle à la S. D. N.

Réflexions sur la première semaine technique de l'A. C. J. B.

La presse quotidienne a rendu compte de la manifestation imposante que furent les journées techniques de l'A. C. J. B. (est-il encore des profanes à qui il faille expliquer que ces initiales désignent l'Association catholique de la jeunesse belge?) tenues à Louvain pendant la semaine de Noël. Devant cent et vingt-cinq jeunes gens délégués de tous les groupements de jeunesse du pays wallon et de Bruxelles, les rapporteurs passèrent en revue l'organisation du mouvement, en démontrèrent les rouages, en indiquèrent les conditions de succès. L'atmosphère de l'assemblée était toute jeunesse, cordialité et enthousiasme. Peu d'autorités. Ni ministres ni sénateurs, ni messeigneurs. Trois chanoines tout au plus, de ceux qui aiment la jeunesse, et quelques abbés, quelques Pères de toutes robes, un groupe aussi de jeunesse féminine.

La note générale était « jeune » et « laïque ». Elle correspondait à la conception de l'A. C. J. B. telle que ses dirigeants l'ont exposée. Cette conception de l'« Action catholique » que l'A. C. J. B., la première, répand en Belgique, vaut qu'on s'y arrête un instant.

* * *

L'Action catholique, dans le sens spécial où le prennent les dirigeants de l'A. C. J. B., — et ce sens a été sanctionné solennellement par le Saint-Père, — est l'organisation des laïcs en vue de l'apostolat religieux. Dans la crise douloureuse où se débat le monde, le clergé ne suffit plus à convertir les masses paganisées; il faut que tous s'en mêlent. Le Saint-Siège décrète la levée en masse des bonnes volontés; elles formeront la grande armée de l'Action catholique, les corps francs, les voltigeurs, les auxiliaires toujours prêts à se porter à la rescousse des troupes lourdes, moins mobiles et moins souples, du clergé.

La nouveauté n'en est pas de fournir au clergé des auxiliaires laïcs : il en a toujours eu, et l'histoire de l'Église est jalonnée des confréries d'hommes et de femmes, qui aident le clergé dans toutes les œuvres de miséricorde. La nouveauté en est plutôt dans l'organisation autonome donnée à cette armée, — ou à ce corps d'armée. Et, à cet égard, la leçon fondamentale de la semaine technique de l'A. C. J. B. fut celle, si claire, si simple, si sobre, de l'abbé Delcourt, directeur des œuvres de jeunesse de la province de Namur, sur le rôle de l'aumônier.

Le groupe d'Action catholique dont l'A. C. J. B. est le type, est un groupe laïc. Du haut en bas de la hiérarchie, dans les comités locaux, dans les fédérations régionales, diocésaines, nationale, tous les chefs sont laïcs. Mais, à côté d'eux, siégeant de droit dans tous les comités, se trouve l'aumônier qui représente l'autorité ecclésiastique. L'aumônier a donc un rôle d'arbitre et de conseil, il a un pouvoir de contrôle très étendu, mais ce n'est pas à lui que revient en droit, la mission d'organiser les groupes. Si je comprends bien, il en est de l'action catholique à peu près comme de nos administrations provinciales où le gouverneur représente le Roi auprès d'un conseil et d'une députation permanente élue, à cette différence près cependant, que les présidents de l'Action catholique y détiennent aussi le pouvoir exécutif, à cette autre différence près encore, que le gouvernement de l'Église étant beaucoup plus autoritaire que celui de l'État belge, les évêques, — peuvent toujours exiger des groupes d'action catholique ou leur défendre, tout ce qu'ils estiment devoir exiger ou défendre.

* * *

L'A. C. J. B. résoud ainsi hardiment une question souvent débattue. Dans les patronages, notamment, il y eut d'après conflits sur le rôle du clergé. Le prêtre doit-il être directeur ou aumônier? Chacune des thèses à ses tenants. Beaucoup de membres du clergé estiment que le rôle de simple conseiller dévolu au prêtre, y crée une dualité de pouvoirs qui rend l'ordre à peu près impossible. De fait, la direction du patronage par les patrons laïcs a produit souvent des conflits... dont chacun d'ailleurs rejetait la responsabilité sur l'autre... L'A. C. J. B. tranche hardiment la question dans le sens de l'autonomie des organisations laïques sous des chefs laïcs, elle accorde confiance à ceux-ci jusqu'ici elle semble avoir la pleine approbation du Saint-Siège.

Si je dis *jusqu'ici*, ce n'est pas en vue d'y mettre une réserve annonciatrice de catastrophe, c'est simplement parce que, comme les dirigeants de l'A. C. J. B. n'ont cessé de le répéter pendant les journées techniques, l'Action catholique est une institution en voie de formation et les traits s'en précisent peu à peu à mesure qu'elle fonctionne. Bien que, en théorie, l'Action catholique, soit l'organisation des laïcs en vue de l'action sur le monde dans le monde, en fait jusqu'ici le rôle du clergé y est prépondérant; en fait jusqu'ici, les aumôniers en sont les véritables dirigeants, et ce sont les dirigeants officiels, les dirigeants laïcs qui sont réduits, par les circonstances, au rôle de conseillers, quand ce n'est pas à de purs rôles d'apparat.

L'abbé Delcourt a très bien mis en relief ce contraste entre la théorie et la pratique. L'idée de l'Action catholique vient en fait par les aumôniers; ce sont eux qui provoquent d'habitude la formation des groupes, qui les dirigent, les soutiennent, ils sont les animateurs de l'Action catholique au stade de formation. Je crois qu'il y a peu de groupes, en Belgique, qui aient jusqu'ici dépassé ce premier stade, après lequel l'aumônier doit se retirer lentement pour se confiner dans sa fonction de conseiller.

* * *

Cette conception de l'Action catholique est-elle réalisable? Ses chefs n'en doutent pas. Qu'ils me permettent d'attirer leur attention sur deux conditions importantes de succès.

En premier lieu l'Action catholique suppose une élite laïque dotée d'une formation religieuse supérieure. De même qu'on requiert des connaissances théologiques des candidats au sacerdoce, il en faudra exiger des dirigeants de l'Action catholique. Ils sont, dans une certaine mesure, agrégés au clergé. Si je ne craignais qu'on me reproche de jouer sur les mots, je dirais que l'Action catholique, organisation des laïcs comme tels, officiellement reconnue par l'Eglise et prenant place dans les unités de combat de l'Eglise, est une organisation par laquelle les laïcs, ou du moins des laïcs, cessent, dans une certaine mesure d'être laïcs et deviennent clercs.

Car qu'est-ce que le clergé, après tout, sinon le corps de ceux que l'Eglise investit de la charge d'agir en son nom? C'est le corps administratif, le corps des fonctionnaires de l'Eglise... Le jour où l'Eglise charge de fonctions officielles, dans l'orbite de son action à elle, des laïcs, ces laïcs cessent d'être laïcs...

J'indique cette idée ici, en gros, en très gros, simplement pour attirer l'attention des dirigeants de l'Action catholique. Dans les premiers siècles, tous ceux qui étaient investis d'une mission officielle dans l'Eglise, étaient agrégés à la hiérarchie par une consécration. Ainsi apparurent les ordres mineurs qui ne sont plus conférés aujourd'hui qu'aux aspirants au sacerdoce.

Peu à peu, une séparation radicale s'est établie, une « cloison étanche » entre clergé et fidèles. Le clergé s'est restreint aux seuls prêtres, les fonctions des ordres inférieurs étant exercées par des laïcs. Mais, depuis un quart de siècle, le sens social se réveille dans l'Eglise. Les fidèles prennent conscience de n'être pas seulement des spectateurs, mais des acteurs, d'avoir à prendre part à l'action de l'Eglise, d'avoir une place à eux dans la société religieuse.

Déjà, de tous côtés, se forment des confréries d'acolytes, servants de messe, des *scholae cantorum*, écoles de chœurs.

Dans beaucoup de ces groupes, on a établi une cérémonie d'entrée, cérémonie religieuse dont l'esprit rappelle à s'y méprendre celui des ordres mineurs. Ces cérémonies ne constituent pas une collation d'ordre; il leur manque pour cela, l'institution officielle et la reconnaissance par l'Eglise; mais l'esprit en est si voisin qu'elles apparaissent comme des ébauches d'ordres mineurs, des acheminements à tâtons vers une restauration des ordres mineurs conçus comme se suffisant à eux-mêmes.

L'Action catholique présente un caractère très différent, car les ordres gravitent tous autour de l'autel; confèrent un caractère sacré aux ministres de l'autel, tandis que l'Action catholique reste étrangère aux fonctions du culte et ne vise que la propagation de la foi et de la vie chrétienne. Elle a cependant ce point commun avec les ordres, qu'elle constitue, — du moins, si je comprends bien la pensée de ceux qui la dirigent — une délégation officielle de l'Eglise, une fonction dans le corps social de la Sainte-Eglise.

Pour prendre place ainsi dans la hiérarchie, il faut que les chefs de l'Action catholique aient pleine conscience de ce qu'est l'Eglise catholique et du rôle qu'ils doivent y jouer. L'A. C. J. B. se préoccupe de se former des chefs: elle établit dans tout le pays des écoles d'Action catholique qui ont pour but de former le corps des officiers de l'armée nouvelle. Et personne n'a plus vivement applaudi qu'elle la fondation à Bruxelles, de l'Ecole des sciences philosophiques et religieuses.

De cela dépend le succès de l'Action catholique. Avoir des chefs pénétrés de l'esprit catholique, membres conscients et agissants de la société humano-divine qu'est l'Eglise, capable de prendre place dans la hiérarchie, non à côté, mais dedans, d'accepter la discipline de l'Eglise, non seulement dans les grands traits de la

doctrine, mais dans le détail quotidien de l'action. En fait, cela revient à former une milice de laïcs animés d'un esprit *ecclésiastique*, à combler le fossé que les siècles ont malencontreusement creusé entre le clergé et les fidèles. Ainsi s'unifieront les forces catholiques.

* * *

Que les Pères de l'Action catholique en Belgique me le pardonnent, la seconde condition de réussite de l'Action catholique est terriblement prosaïque. En effet, pour que l'Action catholique devienne ce qu'on veut qu'elle soit, il faut que l'on puisse y faire carrière.

J'ai signalé que jusqu'ici l'A. C. J. B. est en fait dirigée par les aumôniers. On ne voit pas comment les choses pourraient changer.

Soyons pratiques. En théorie, l'A. C. J. B. devrait être dirigée par les présidents de ses diverses sections. Passe encore pour les associations paroissiales, mais le président général ou les présidents diocésains devraient, pour diriger effectivement le mouvement, lui consacrer le plus clair de leur activité. C'est toute une administration à monter, des organes de presse à diriger, un contact incessant à garder avec les groupes régionaux. Or, ces jeunes gens sont dans le monde; ils doivent songer au développement de leur carrière; ils sont mariés ou ils vont l'être; ils doivent assurer l'avenir des leurs. Pratiquement, il leur faudra d'abord songer à tout cela. L'A. C. J. B. viendra ensuite; elle sera une « œuvre », c'est-à-dire quelque chose de supplémentaire dont on s'occupe parce qu'on est un chrétien zélé, en surcroît de ses occupations régulières; elle tiendra peut-être une grande place dans leurs affections; elle sera secondaire dans leur vie. Dès lors, ils ne pourront guère, sauf exception, y jouer d'autre rôle que celui de conseiller; et l'aumônier — bien que l'Action catholique soit l'organisation des laïcs, des laïcs comme tels, sous des chefs laïcs, — l'aumônier, en fait, devra continuer à faire fonction de directeur.

La différence entre l'aumônier et les dirigeants laïcs de l'Action catholique, c'est que l'aumônier est un « professionnel », tandis que les dirigeants laïcs sont des « amateurs ». Qu'on voie ce qui se passe dans les banques où la direction de fait, le soin des affaires quotidiennes revient à un directeur technicien, et où le conseil d'administration, qui exerce en théorie le pouvoir suprême, et qui se compose d'hommes ayant d'autres occupations et parfois spécialisés dans d'autres branches, se borne à exercer un contrôle général.

Etre prêtre, c'est une carrière, c'est même plus qu'une carrière, c'est un état; pour le prêtre, son sacerdoce correspond à la fois à ce qu'est pour un laïc, sa profession et son foyer. Dès lors, le prêtre s'adonne aux « œuvres » comme à sa chose principale; sa fonction sociale est de s'occuper de ces œuvres; la fonction sociale du laïc est d'être industriel, cultivateur, commerçant, avocat, employé; les « œuvres » ne sont pour lui, que des occupations surrogatoires, et quand une « œuvre » deviendra aussi absorbante que l'Action catholique prétend le devenir, le laïc, nécessairement, devra se reposer sur le prêtre pour la direction effective du mouvement.

Peut-on espérer que l'Action catholique devienne une carrière? Et comment l'organiser? Question bien difficile. On ne l'a pas abordée à la Semaine technique. Pourtant, si on n'arrive pas à la résoudre, l'Action catholique risque de rester un vain mot.

* * *

Un vœu pour finir.

La Semaine technique a passé la revue de l'armée de l'Action catholique. Elle en a démonté le mécanisme, elle en a expliqué le fonctionnement. Maintenant que l'armée est organisée, nous aimerions à savoir ce qu'on va en faire, à quoi elle va servir, comment

l'apostolat catholique va se développer grâce à ces cadres nouveaux.

Pour cela, il faudrait, non plus une semaine *technique*, mais une semaine *objective*, une semaine où l'on étudie les *objectifs* de l'action catholique. Elle nous réserverait des journées autrement passionnantes encore, que celles, si belles déjà, de la dernière semaine de Noël.

Abbé Jacques LECLERCO.

P. S. — Peut-être l'un ou l'autre de mes lecteurs se souvient-il encore d'un article que j'ai publié, il y a quelques semaines, sur le droit de rébellion. J'y avais été amené à parler incidemment du séparatisme flamand, sans d'ailleurs traiter le fond de la question, et, à ce propos, à mentionner la lettre que les évêques de Belgique venaient de publier et par laquelle ils condamnaient le séparatisme. Cette lettre était adressée aux doyens et directeurs de séminaires et de collèges. J'avais cru en indiquer la portée exactement en la qualifiant « d'instructions disciplinaires à l'usage du clergé ». On m'a depuis fait savoir de source autorisée que mon interprétation était fautive, et que la lettre, en réalité, lie tous les fidèles. Comme il s'agit de prescriptions positives, leur portée, évidemment, dépend uniquement de l'intention de ceux dont elles émanent, et l'opinion d'un auteur ne vaut pas contre cette intention. Je crois donc rendre service à mes lecteurs en leur signalant cette rectification.

Il m'est revenu d'autre part qu'un passage de ce même article, relatif au clergé de France, avait provoqué de l'émotion, dans certains milieux ecclésiastiques français. On me demande de m'expliquer à ce sujet, et je le fais avec d'autant plus de plaisir que, pour rien au monde, je ne voudrais qu'on put s'imaginer qu'il entre dans mes intentions d'attaquer le clergé français. Le rôle de la France catholique a été et reste trop grand dans l'Eglise, la dignité et le courage du clergé français au milieu des épreuves qu'il a traversées, sa piété et sa vertu, sa science et son zèle sont trop éclatants pour qu'un catholique étranger, et spécialement un prêtre, n'y rendent pas hommage. Je suis heureux d'avoir cette occasion d'exprimer à quel point je partage l'estime et la sympathie de tous mes compatriotes à son égard. Profitant comme nous le faisons du labeur intellectuel de l'Eglise de France, nous serions ingrats de ne pas lui en savoir gré. Si l'on a pu comprendre dans un sens opposé certaines de mes paroles, je tiens à protester contre l'interprétation tendancieuse qui a donné lieu à la méprise.

J. L.

Des contes de José Vincent

L'étrange épisode de ma mort et de mes obsèques (1), c'est le titre de la première des neuf nouvelles, et c'est le titre du recueil. Il a été bien choisi par M. José Vincent, le distingué critique de la *Croix*, pour agripper la curiosité du lecteur.

Cependant, j'avouerai tout de suite que cette première nouvelle n'est pas la meilleure. Elle a un défaut, que quelques-unes des suivantes partagent d'ailleurs, c'est d'être sans portée. Quelle conclusion tirer de cette histoire d'un homme cloué vivant dans son cercueil, sinon qu'il est « désagréable » d'être enterré avant sa mort?

Sans doute, l'extravagance même de l'ahurissante aventure

de ce « ressuscité » soutient l'intérêt et fait passer les invraisemblances. Les Anglais, qui ne demandent aux conteurs qu'une distraction, trouveraient cela parfait. Mais une histoire, pour se faire apprécier en France, et peut-être plus encore en Belgique, doit contenir quelque enseignement. Une fable sans morale paraîtra toujours creuse.

— « J'ai voulu faire *de la vie* », m'objectera M. Vincent. Mais la littérature n'est pas la photographie de la vie; elle doit donner plus que cela. Son objectif, en décrivant la vie, est de provoquer le sentiment et la pensée.

On abuse d'ailleurs, aujourd'hui, de cette formule littéraire : « faire de la vie », et l'on croit que plus on représentera la vie dans sa réalité, plus on sera artiste. Les romantiques avaient déjà cette illusion. Ils voulaient peindre la vie dans son exactitude matérielle et dans le fouillis de ses manifestations. Ils mélaient le rire aux larmes, parce que la vie leur donnait le spectacle de ce contraste.

C'était se tromper sur l'essence même de l'art, qui est un choix parmi les réalités, pour aboutir à une synthèse provoquant tel sentiment ou telle pensée. Pour l'intelligence humaine, à laquelle s'adresse la littérature, la vie est indifférente, si elle n'est pas déterminante d'une réflexion. En d'autres termes, l'esprit humain ne s'intéresse à la vie extérieure que pour autant que celle-ci réagit sur sa vie intérieure à lui, pour autant qu'elle alimente sa pensée.

Les plus belles histoires sont celles qui renferment en elles-mêmes — d'une façon très cachée parfois, mais très féconde — les leçons les plus justes, les enseignements les plus piquants.

— « Voilà de la philosophie bien pédante à propos de bluettes! », dira-t-on. Oui, je m'excuse d'avoir tiré les grands registres pour accompagner la flûte de M. Vincent, dont je suis loin de sous-évaluer les impressionnantes modulations.

Aussi, je me hâte de dire que plusieurs des contes de ce recueil peuvent être à bon droit rangés parmi les belles histoires, lourdes de leçons.

Le délicieux conte, par exemple, que celui de *Mademoiselle Roussac!* C'est la perle du volume, parce que c'est plein de fine psychologie et, par conséquent, fécond en enseignement. Car tout ce qui révèle l'âme humaine réagit sur l'âme du lecteur et l'éclaire sur sa propre conduite.

Rien d'extraordinaire dans les petits événements qui s'y trouvent racontés, rien d'abord que la vie prise sur le vif et qu'un portrait admirablement crayonné d'une vieille fille. Sa monotone solitude est interrompue un jour par l'invasion de parents, qui exploitent indignement sa naïve bonté. Le contraste entre la joie qu'elle s'était promise de cette entrevue et la déception provoquée par l'égoïsme de ses visiteurs met en évidence, de part et d'autre, les caractères. Et discrètement, se dégage de ce conte une double et forte leçon de prudence et de charité.

C'est encore de la vie, assurément, que la *Visite à l'établissement Dujesc*, dont le « coup de théâtre » final révèle brusquement, comme à la lueur d'un éclair, les plus obscurs tréfonds de l'aberration humaine.

Non moins forte, du même point de vue, cette navrante et trop « humaine » hélas, histoire de *L'Essayage*, qui fait songer à Maupassant, alors que la précédente rappelle Edgar Poe.

En voilà plus qu'assez, sans doute, pour recommander ce recueil d'un probé et ferme écrivain, qui mérite de figurer avec honneur dans nos bibliothèques catholiques.

Chan. PAUL HALPLANTS.

(1) Paris, Bloud et Gay, 7, 50. Bruxelles, A. Dewit.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

A propos de conférences

C'est un phénomène qui ne cesse de provoquer mon étonnement ; la conférence va toujours. Parfois, elle déçoit, souvent elle lasse n'importe, elle attire et retient son public. L'hiver, d'octobre à Pâques et même au delà, c'est une avalanche ; partout on discourt et disserte et sur tous les sujets, partout l'auditoire se forme. Toutes les œuvres, chez nous, mobilisent un régiment de conférenciers, et il faut croire qu'elles y trouvent leur compte, puisqu'elles y reviennent chaque année. On connaît l'éclatant succès des *Grandes Conférences catholiques*, si adroitement, si opportunément lancées après la guerre, et qui, de saison en saison, conquièrent de nouveaux suffrages, de nouveaux abonnements. Mais aussi, quel brillant défilé d'étoiles de sa tribune et quel prestige patronage que celui du cardinal Mercier, dont le nom exerce à l'étranger une attraction universelle !

La conférence aborde tous les sujets — il n'est pas question ici de la conférence religieuse proprement dite, réservée à la chaire — la morale, l'apologétique, la littérature, l'art, l'histoire, la politique générale, les sciences vulgarisées, les voyages, les mystères du fisc, elle touche à tout, fait revivre le passé ou s'empare de l'actualité, elle prend tous les tons, revêt les modalités les plus diverses, s'accompagne à l'occasion de projections lumineuses ou de récitations, voire de chants. Les salles manquent dans la capitale, les locaux adaptés ne suffisent pas, et c'est parfois au Palais d'Egmont, ce sera mercredi prochain au Trocadéro que les auditeurs sont convoqués.

Vraiment, elle est entrée dans les mœurs, acclimatée, achalandée, elle règne, elle triomphe. René Benjamin, dans l'éblouissant article qu'on a lu plus haut, la dit morte en France ; ici, elle est vivante, et fût-elle morte, il suffirait à la ressusciter.

La Belgique fournit, certes, d'excellents conférenciers, dans ses deux idiomes, mais, incontestablement, la France tient le record. L'Angleterre, l'Italie, la Suisse, d'autres pays encore, peut-être, nous ont envoyés des orateurs, et nous avons souvenance d'une soirée anglaise où se précipitèrent, outre ceux qui savaient la langue de Shakespeare, ceux et celles qui feignaient de l'entendre.

* * *

On rattache d'ordinaire l'introduction de ce genre chez nous aux exilés du Deux-Décembre. On se rappelle, en effet, qu'à cette époque, de 1851 à 1859, comme à celle du Premier Empire, évoquée dernièrement à l'occasion de David, Bruxelles fut un nid d'exilés, suivant le mot d'Auguste Vacquerie. Le plus illustre de ces évadés fut Victor Hugo, et l'on vit graviter autour de lui Dumas père, Edgard Quinet, Hetzel, Deschanel, le père de l'infortuné président (lequel naquit à Schaarbeek en 1856, « d'un père proscrit, rappela-t-il en 1919, et d'une mère bruxelloise, originaire de Liège »), Joigneaux, Michel Fleury, Laussidat, Armand, Barthélemy, Emile de Girardin, Noël, Parfait, Duras, Lireux, Charras et quelques autres. Parmi ces proscrits, intellectuels de marque, M. Georges Doutrepoint, professeur à l'Université de Louvain, dans les articles si pleins d'intérêt qu'il a donnés à la *Revue générale*, en 1920, cite quelques noms d'orateurs alors particulièrement goûtés : Désiré Bancel, dit de la Drôme, chargé de lectures publiques à l'Université libre, mais surtout Deschanel « le vrai maître ou le roi de la parole ».

C'est lui que l'on donne d'ordinaire comme l'inventeur du genre, que son fils Paul définissait dans son discours de réception à l'Académie française « une forme familière de l'enseignement supérieur et libre ». La conférence serait l'enfant de l'exil, et Emile Deschanel en serait le père. Cette circonstance donne

quelque piquant à la présence dont le prince impérial Victor, proscrit de la République, honore parfois les conférences, issues de la proscription édictée par le Second Empire.

Je pense tout de même qu'on a conféré avant 1851 et avant Emile Deschanel ; mais on peut admettre que l'institution régulière, organisée, de conférences publiques remonte à cette date et à cet initiateur. Il en a du reste revendiqué la paternité dans une brochure, publiée en 1870, et dont M. Doutrepoint reproduit ce passage curieux : « Qu'est-ce que ces conférences fondées par moi à Bruxelles en exil, le 5 mars 1852 (on en pourra donc célébrer les noces de diamant l'an prochain), transplantées par moi à Paris, rue de la Paix, au mois de décembre 1860, avec le concours de MM. Albert Le Roy, Juette et Lissagaray, puis de M. Désiré Charnay et de M. Yves Henry, imitées depuis en beaucoup d'endroits, à la Sorbonne même, dans les sociétés littéraires et scientifiques instituées par M. Durny ? Ce sont d'humbles germes sans doute, mais qui déjà se sont développés au delà de toute espérance et se développeront encore. » Il écrivait ainsi en 1870 et définissait le genre à peu près comme son fils Paul : des « cours libres et indépendants, sans autre appui que le public ».

Une particularité de ce public, c'est qu'il était aussi bien composé de dames que de messieurs. C'était une innovation pour les cours d'enseignement supérieur.

S'il faut admettre l'histoire de cette genèse, et je pense qu'il ne faut chicaner là-dessus Emile Deschanel, sous le bénéfice de la distinction articulée plus haut, à savoir de la conférence organisée, c'est Bruxelles qui en fut le berceau et qui procura, la première, avant Paris, la matière de cette création, un auditoire mixte composé de Français et de Belges, des deux sexes, où se couloyèrent des lettrés des deux pays, avec pour « chef de claqué génial » Victor Hugo.

La première conférence, la génératrice indéfiniment féconde d'une multitude de conférences, fut donnée le 5 mars 1852, au *Cercle artistique et littéraire*, qui était installé aux Galeries Saint-Hubert.

De Bruxelles, Deschanel étendit cette variété de l'éloquence française à la province, à ses principales villes et jusqu'à la Hollande. Parmi ses compagnons d'exil qui s'adonnèrent avec lui à la pratique de ce genre si rapidement répandu, on peut citer, entre les plus marquants, Challenel-Lacour et Madier de Montjau.

Il se rattache aux causeries d'Emile Deschanel au *Cercle artistique* un souvenir souvent rappelé : c'est là qu'un jour il révéla à son auditoire, mystifié d'abord par la lecture des poésies d'un poète inconnu, le nom d'André Van Hasselt, enfin proclamé comme à la chute du rideau et à la stupéfaction du public belge ignorant son grand homme.

* * *

Le genre inauguré chez nous il y a soixante-quatorze ans, et qui devait y prospérer avec un succès grandissant, c'est la causerie et non pas la lecture anglaise, c'est la forme d'éloquence familière, de style tempéré, à mi-côte, s'interdisant les grandes envolées oratoires. Le ton est celui de l'entretien, de la conversation libre mais surveillée, son allure ne doit avoir rien de guindé ni de solennel. Nous ne sommes pas à l'église aux pieds de la chaire, où le ministre des autels, l'ambassadeur du Christ nous parle au nom de son Maître. Nous ne sommes pas à l'Académie pour y ouïr une savante dissertation. Nous ne sommes pas non plus à la barre des tribunaux ou aux rostrales parlementaires où s'agitent les passions privées ou publiques. Nous sommes réunis dans un vaste salon où quelque homme d'esprit et de goût se propose de nous faire passer une heure agréablement utile en retenant notre attention sur quelque sujet intéressant. C'est la conférence libre et mondaine qui requiert chez le conférencier tant de souplesse de talent, de facilité et de charme, l'art souverain d'intéresser, de ne jamais laisser languir l'auditeur, de l'instruire en l'amusant.

Il n'y a pas de parole qui doit paraître plus naturelle, plus spontanée, plus jaillissante. Il n'y a pas de genre où la solennité soit plus intolérable, où les grands éclats de voix soient plus déplacés, où l'allure pédantesque et tout ce qui rappelle la leçon professorale soient plus mal vengés.

A ce compte-là, plutôt clairsemés sont les vrais conférenciers et il en est qui portent des noms fameux, mêmes célèbres, qui sont philosophes et hyperphilosophes, savants et même savantissimes, mais qui ne sont pas conférenciers parce qu'ils ne savent pas causer à la table dénommée tribune.

Beaucoup tombent dans leur verre d'eau, comme dit René Benjamin, et j'ajoute, se cristallisent dans leur manuscrit. Ils lisent sur ce ton de commande qui est le contrepied exact du ton naturel, et leur récitatif n'établit entre eux et l'auditoire aucune communication. Or, la communication, n'importe par quel moyen on la crée, c'est toute l'éloquence!

Ce n'est pas que la lecture soit interdite au conférencier, et qu'elle empêche la parole directe et vivante, mais l'art de lire est un rare secret. Jules Lemaitre, a-t-on dit y réussissait à merveille et jouit d'une telle vogue, fut si longtemps le conférencier à la mode, comme Caro sous le Second Empire, qu'il faut bien expliquer son succès par l'habileté du lecteur. Nous l'entendîmes à Bruxelles, en 1910, je pense, et force nous est d'avouer que nous en avons gardé le souvenir d'une cruelle déception. Organe souple et chaud sans doute, diction caressante, mais lecture, récitation de quelques-uns de ses contes tirés à des milliers d'exemplaires. J'ai rarement vu, de la part d'un Français, né poli, autant de désinvolture envers le bon Belge qui, du reste, eut la bonté d'âme de s'extasier, parce qu'il lui en eût trop coûté d'avoir payé haut prix pour être déçu.

Le R. P. Van Tricht était un « liseur » délicieux. Pas esclave du tout de ses feuilles largement déployées devant lui, il parlait avec un naturel charmant, comme s'il eût parlé d'abondance. L'exorde était prononcé debout, avec une distinction un tantinet maniérée, mais amusante, et s'accompagnait régulièrement, au moins vers la fin, d'un geste gracieux : il se dégantait lentement. Une fois assis et son lorgnon bien assujéti, il émerveillait, par la molle flexibilité de la voix, la sensibilité délicate, les descriptions pittoresques, la finesse des anecdotes. C'était certes un artiste de la conférence et il jouait de son instrument avec une habileté consommée. Lorsque sur le tard, on le contraignit à monter en chaire, son prestige s'évanouit, et le prédicateur, qu'il lût ou récitât, n'arrivait pas à la cheville du conférencier.

Ceux qui ont entendu, en conférences, Beernaert et Victor Jacobs, ces Belges d'éducation française, se souviennent, avec plaisir, de l'art suprême avec lequel ils savaient dissimuler la lecture et garder devant le manuscrit la liberté du naturel. Léon de Monge, professeur de littérature française à l'Université de Louvain, était exquis. Il n'avait qu'un souffle de voix, mais il mettait dans sa parole un tel accent de sincérité, de passion contenue, il avait dans le regard quelque chose de si pénétrant qu'on l'entendait à force de l'écouter et qu'il exerçait un ascendant incomparable. Mgr Cartuyvels, le prince des orateurs sacrés en Belgique, élevait le genre à sa hauteur, mais si brillant improvisateur qu'il fût et à qui de vagues notes suffisaient, le conférencier dépouillait trop malaisément l'orateur de la chaire pour l'égaliser par le talent. Il eut souvent, cependant, à la tribune de la Générale, à Louvain, d'étourdissants succès, mais plutôt dans l'allocation de circonstance que dans la conférence proprement dite.

Je ne citerai pas, ici, de vivants, quelque plaisir qu'il y eût à les louer, voire à ne pas les louer, j'excepterai seulement le prodigieux René Benjamin, que nous avons entendu, pour la seconde fois, et qui est vraiment le créateur d'un genre nouveau, intermédiaire de la conférence et de la comédie. C'est à la fois prononcé joué, mimé, c'est un phénomène curieux, un jaillissement de verve caustique, un feu roulant de mots d'esprit, un mouvement et une gesticulation, bref un ensemble — en réalité composé avec beaucoup d'art — qui donne l'illusion la plus complète de la causerie directe et improvisée. C'est l'image, la représentation de la vie.

Au total, il faut conclure que, la mode aidant, la conférence n'est pas près de finir, et que la diversité des conférenciers entretient l'intérêt du public.

En se succédant sur des tons si variés, qui vont du récitatif

et du radotage jusqu'à la parole vivante et presque explosive, les conférences se soutiennent l'une l'autre et ménagent toujours, aux auditeurs, quelque surprise.

Il importait que la tribune des *Grandes Conférences* s'établît, aux confins de la société catholique et de la société purement mondaine pour élargir son rayonnement. Elle est parvenue par l'heureux choix de ses orateurs à s'illustrer en quelque sorte, et il est certain que le patronage du grand Cardinal lui a concilié, ici et à l'étranger, d'ardentes et de fidèles sympathies. Je forme des vœux pour que l'avenir tienne toutes les promesses de sa première période.

J. SCHYRGENS.

Le témoignage de Joseph

Le professeur G. F. Lehmann-Haupt, d'Innsbruck, consacre, dans la Frankfurter Zeitung, une étude approfondie à une découverte d'un intérêt capital pour l'histoire évangélique : il s'agit d'un texte authentique de Flavius Josèphe au sujet de Jésus.

On sait que dans le dix-huitième livre des « Antiquités judaïques » de l'historien juif (né vers l'an 37, mort vers l'an 100), se lit (paragraphe 63), le passage suivant :

« En ce temps-là parut Jésus, homme sage, si toutefois on peut l'appeler homme, car il accomplit des choses étonnantes, il enseigna aux hommes qui accueillaient avec plaisir la vérité; il amena à lui beaucoup de Juifs et aussi beaucoup d'hommes du peuple grec. Il était le Messie (le Christ). Lorsqu'il eût été condamné par Ponce Pilate, sur les indications des premiers d'entre notre peuple, à être crucifié, ceux qui, dès le début, avaient mis leur confiance en lui, ne cessèrent de croire. Et le troisième jour, il parut comme s'il était vivant, ainsi que les divins prophètes l'avaient annoncé, parlant de ce miracle et d'un nombre incalculable d'autres. La tribu (*phylon*) de ceux qui, d'après lui, sont désignés comme chrétiens n'a cessé d'exister jusqu'à ce jour. »

Malheureusement, l'authenticité de ce passage est douteuse; et il est extrêmement vraisemblable qu'il aura été interpolé, tout au moins en partie. Nous avons des preuves d'autres interpolations dans les ouvrages de Josèphe.

C'est ainsi qu'Origène (né en 184) dit dans trois passages différents que Josèphe attribuait dans ses Antiquités judaïques la destruction de Jérusalem à la colère de Dieu provoquée par le meurtre de Jacques, frère de Jésus.

Nous trouvons mention du meurtre de saint Jacques dans notre texte de Josèphe. Mais l'historien n'établit aucun parallèle entre ce meurtre et la chute de Jérusalem.

Au 55^e Congrès des Philologues d'Allemagne, à Erlangen, le docteur Robert Eisler, de Feldasing, a donné lecture d'une étude sur les nouvelles versions du texte de Josèphe relatives à Jésus.

Eisler a d'abord trouvé chez Jean d'Antioche (vers l'an 600), écrivain byzantin, un passage de Josèphe encore inconnu et qui paraît authentique. On y lit que sous le règne de Tibère, Jésus, âgé de trente-trois ans, fut accusé par les Juifs de vouloir détruire leur foi et la remplacer par une foi nouvelle. Puis, d'autres Juifs ayant afflué à Jérusalem y soulevèrent une révolte, proférant des injures contre Dieu et contre l'empereur, s'emparèrent de Jésus la nuit et le livrèrent à Pilate, et celui-ci le fit crucifier, soit par lâcheté, soit qu'il eût été acheté, bien qu'il n'eût trouvé en lui aucune faute.

Tel est le nouveau texte. Mais il y a plus.

Avant d'écrire les Antiquités judaïques, Josèphe avait composé une histoire de la guerre juive (celle qui aboutit à la destruction de Jérusalem), guerre dans laquelle il avait lui-même combattu contre les Romains; plus tard, il passa de leur côté et sut se mettre dans les bonnes grâces de Vespasien.

Dans cet autre ouvrage aussi, il est question de Ponce Pilate, mais incidemment.

Le docteur Eisler a fait connaître la découverte par M. Berendit, ancien professeur à Dorpat, d'une traduction paléoslave (en vieux slave) de l'histoire de la guerre juive, et dans cette traduction se trouve un passage relatif à Jésus qui, en partie, reproduit celui des Antiquités judaïques et est, dès lors, suspect, en partie semble bien correspondre à ce qu'on pouvait attendre de Flavius Josèphe. Voici ce qu'on y lit :

« Alors parut un homme, si on peut l'appeler tel. Son être et son extérieur étaient humains, son apparition plus qu'humaine. Il opérait des miracles par l'intermédiaire d'une force invisible. Les uns disaient qu'il était notre premier législateur, ressuscité d'entre les morts et opérant de nombreuses guérisons et des miracles (littéralement : sortilèges). D'autres pensaient que Dieu l'avait envoyé. Pour ma part, considérant tout ce qu'il fa'sait, je ne l'appellerai pas un envoyé de Dieu. En beaucoup de choses, il se mettait en opposition avec la loi et n'observait pas le sabbat, comme nos pères. Il ne faisait du reste rien de honteux, ni de criminel, opérant tout par sa parole seule. Beaucoup d'entre le peuple le suivirent et adoptèrent son enseignement, beaucoup d'âmes hésitèrent, croyant que, par lui, les tribus juives pourraient être délivrées des Romains. Il avait l'habitude de se retirer de la ville sur le mont des Oliviers, et c'était là qu'il effectuait ses guérisons. Cent cinquante esclaves se rassemblèrent autour de lui et aussi une foule d'hommes du peuple. Voyant sa puissance, voyant qu'il faisait par sa parole tout ce qu'il voulait, ils lui demandèrent d'entrer dans la ville, de renverser Pilate et les guerriers romains et de régner sur eux. Il ne voulut pas. Les chefs juifs l'ayant appris, les grands prêtres se rassemblèrent et dirent : « Nous sommes trop faibles pour résister aux Romains. Mais l'arc est tendu, allons » chez Pilate et disons ce que nous avons entendu. Alors, nous serons sans faute, tandis que s'il apprend cette nouvelle par d'autres personnes, on nous privera de nos biens, on nous abaissera, » et on dispersera les enfants d'Israël. » Ils allèrent parler à Pilate. Celui-ci envoya des hommes contre le peuple et fit tuer beaucoup de monde; quant au thaumaturge, il se le fit amener. On interrogea celui-ci, puis les Romains le prirent et le crucifièrent selon la coutume ancestrale. »

Selon le docteur Eisler et le professeur Lehmann-Haupt, nous avons là le texte véritablement authentique de Josèphe (dans la seconde partie du passage tout au moins).

La version slave de la guerre juive contient encore un autre passage frappant. Dans la description du Temple, il est question de stèles placées sur le mur; dans la cour intérieure, avec interdiction aux gentils d'entrer dans le lieu saint. La version paléoslave ajoute :

« Au-dessus de ces stèles à inscriptions était suspendue une quatrième portant une inscription en hébreu, en grec et en romain, et on y lisait : « Jésus n'a pas régné; les Juifs le crucifièrent, » parce qu'il annonçait la destruction de la ville et la dévastation du temple ».

* * *

Si on se demande d'où proviennent ces passages jusqu'ici inconnus, on peut, pense L. Lehmann-Haupt, répondre à cette question de la façon suivante :

Dans son introduction à l'histoire de la guerre juive (écrite en grec), Flavius Josèphe nous apprend qu'il commença par la rédiger dans sa langue maternelle, puis la traduisit, à l'intention « des habitants de l'empire romain », en grec; l'original il le mit à la disposition des populations non-grecques, soit des Juifs, du royaume des Parthes et de Babylonie, des habitants de l'Arabie sur le golfe Persique, du peuple d'Adiabène au-delà de l'Euphrate. La langue maternelle de Josèphe était l'araméen, et cette langue était à l'époque très répandue dans le Proche-Orient.

Jésus-Christ a parlé en araméen.

C'est à la version araméenne qu'a dû se conformer le texte paléoslave. Comment sera-t-elle arrivée en Russie? Une fois entre les mains des Juifs de Babylonie, de Perse, d'Arabie orientale et d'Adiabène, elle a pu facilement parvenir chez les Arméniens et chez les Khazares qui habitaient en Russie méridionale et adoptèrent la religion juïque entre 860 et 900. Les Khazares commerçaient activement avec la Russie, comme avec la Perse. Ils furent soumis par les Russes en 969 et plus tard convertis de force au christianisme : les manuscrits en leur possession purent, dès lors, tomber aux mains de ces mêmes Russes; et celui de Josèphe être traduit plus tard en vieux slavon (paléoslave) par quelque rabbin.

FRANCE

Les fonctionnaires

DE CHARLES MAURRAS, dans l'*Action française* :

Les fonctionnaires de tous les services de l'Etat avaient annoncé une manifestation pour aujourd'hui, place de la Concorde.

Cette manifestation est interdite.

L'interdiction sera probablement respectée encore. Nous ne sommes pas tout à fait au bord de la grande révolte des janissaires.

Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les employés de l'Etat ont déjà le nombre pour eux. On discute sur le point de savoir s'ils dépassent le million. Quelques-uns soutiennent qu'on n'en est qu'à sept ou huit cent mille. Eussent-ils raison, c'est énorme. Ces huit cent mille tiennent toutes les commandes de l'appareil social, puisque notre appareil se trouve étatisé à fond et que les doctrines comme les intérêts du régime sont d'accord pour étatiser de plus en plus.

Il est donc clair que si tout ne dépend pas encore de ces esclaves-maitres, le train dont vont les choses les en fera dépendre de plus en plus.

Mais ils meurent de faim.

Ils meurent de faim parce qu'ils sont trop.

Ils meurent de faim parce qu'au lieu d'être appliqués à produire dans les entreprises privées, où ils gagneraient largement leur vie, ces entreprises privées étant mues par les nécessités vitales du genre humain, ils font partie d'une machine artificielle sans volonté intime ni vie profonde qui n'augmente pas la richesse du pays et qui en est même, dans une certaine mesure, la parasite.

Le fonctionnaires de l'Etat meurent de faim parce qu'il est dans la nature des choses qu'en temps de crise, ils soient les premiers affamés. Nous les en plaignons de tout notre cœur. Mais nous ne pouvons pas ne pas voir ce qui est.

Nous le répéterons tant que nous aurons un souffle de vie : un Etat sain a peu de fonctionnaires afin de les bien payer, et il les paye bien afin de les honorer et de s'honorer en eux. Un Etat sain ne s'amuse pas à multiplier les organes de l'Etat. Il se i it, au contraire, un devoir de laisser aux citoyens les arts et les fonctions dont ils sont capables. Il ne se réserve que ce qu'il est seul capable de faire, mais, dans cet ordre, il est souverain, et l'autorité qu'il délègue a pour équivalent toute la discipline et l'obésissance qui sont compatibles avec la dignité. Mais notre Etat républicain et démocratique n'est pas un Etat sain, puisqu'il a laissé l'anarchie s'introduire et régner parmi ceux de ses fonctionnaires qui devraient être l'expression directe de sa majesté. Or, ceux-là aussi meurent de faim. Ceux-là aussi, magistrats, policiers, militaires, il les laisse mourir de faim.

Est-ce qu'un Etat pareil n'est pas atteint d'ataxie mortelle?

ITALIE

Pape et Dictateur

DE CHARLES MAURRAS, dans l'*Action française* :

L'an dernier, malgré quelques instances, dont on devinera l'auteur, nous nous sommes énergiquement refusés à convertir l'*Action française* en une réclame européenne du mouvement de Mussolini. Néanmoins, nous professons la plus vive admiration pour le réorganisateur de l'Italie, nous sommes les amis de beaucoup de collègues du pauvre Bonservizzi, et, si nos confrères de la *Liberté* voient juste en accusant le gouvernement d'Herriot d'avoir trempé dans le complot qui visait à abattre le dictateur, nous serons des premiers à réclamer que les comptes les plus sévères soient exigés des coupables. L'assassinat de Mussolini serait l'assassinat de l'ordre dans l'Europe occidentale. Quant aux reproches que l'on tire de son ambitieuse politique étrangère, il n'y a qu'une réponse à y faire, mais elle en vaut dix : soyons forts. Si nous ne donnions pas l'exemple de nos faiblesses et de nos discordes, si nous ne laissons pas notre mer sans vaisseaux, nos colonies sans véhicules de communications et d'échanges, les cupidités de nos voisins ne brilleraient pas dans leurs regards et dans leurs paroles.

Mais voici qu'une curieuse question se pose autour de Mussolini et qui déborde les intérêts passagers des nations. Ce dictateur a voulu résoudre la question romaine ou, plutôt, mettre la dernière pierre à l'édifice des solutions déjà trouvées par la politique empirique du Vatican et du Quirinal. Oh! ce ne sont pas des solutions juridiques. Elles ne dérivent pas de formules générales, mais d'une haute réciprocité des sentiments et des intérêts entre cette jeune Italie et cette Papauté antique. Fait significatif. C'est un pontife intransigeant comme l'admirable Pie X qui a su introduire et maintenir dans les rapports des deux souverai-

netés un esprit de tolérance et de bienveillance redoublées. *D'Olé, d'olé!* disait Mistral aux jeunes politiques du Félibrige : de l'huile! On peut dire qu'à Rome, cette huile sainte aura coulé et ruisselé.

Suivant un dessein tout naturel chez un triomphateur de son envergure, Mussolini a tenté de resserrer en un texte concordataire le sens des concessions déjà faites et qu'il veut augmenter encore. Mais procédant en « Chef », en « Duce », en autorité incontestée et quasi-souveraine, il ne paraît pas avoir voulu tenir compte, ni tenir compte en fait, des idées, des principes, des doctrines de son partenaire. On bien sa presse a considéré comme l'effet d'une entente ou d'un accord bilatéral ce qui résultait seulement des magnificences et des livres octrois du Faisceau. Bref, on s'est trompé, on a exagéré du côté italien, et le cardinal secrétaire d'Etat a dû faire publier, dans l'*Ossevatore romano*, des notes qui rétablissent le véritable caractère des donations dictatoriales. La presse du dictateur a répondu en attaquant avec autant de concert que d'injustice le grand juriste du Vatican qui s'était contenté de revendiquer l'indépendance du pouvoir pontifical. L'organe officieux du Saint-Siège n'a pas reculé et voilà qu'hier, comme pour donner au débat la sanction finale, le Pape en personne a adressé au cardinal Gasparri une lettre de félicitations conçue en termes tels qu'il est impossible de n'y pas voir une adhésion sans réserve à la politique de la sacrée secrétairerie.

C'est un événement. Aura-t-il des suites graves en Italie? L'Etat et l'Eglise vont-ils se bouder de nouveau? Ce refroidissement avec le Quirinal rendra-t-il le Vatican plus favorable aux *popolani* et aux démocrates chrétiens? Cela est bien possible, mais, pour notre part, nous y croyons peu. Nous croyons qu'il y a peut-être une page de moins dans la collection des nouvelles chartes fascistes. Nous ne croyons pas que le *modus vivendi* vieux de cinquante ans soit sérieusement altéré.

Au demeurant, cela ne nous regarde guère. Ce qui nous regarde en revanche, c'est l'extraordinaire vivacité, la sensibilité exquise avec laquelle la pensée pontificale se réfère, dès que cela importe, aux principes fondamentaux de son entité et de sa mission. La volonté de liberté spirituelle siègeant ainsi dans la tête du Pape, quel qu'il soit, constitue une rare et unique garantie des infrangibles libertés de l'esprit humain. La force ne l'a pas fléchie. Mais ni les présents ni les marques de l'amitié ne l'auront corrompue. Elle veut être connue, respectée et honorée telle qu'elle est, et non suivant l'image qu'il peut plaire à tel ou tel de s'en former, fût-ce pour le meilleur des motifs et dans la meilleure des intentions. Le fascisme a comblé le catholicisme. Le chef du monde catholique salue, remercie et poursuit son propos qui est de dire envers et contre tout une vérité morale incontestable, incontestée et qu'il ne permet à personne de vouloir faire ou laisser prescrire : pour qu'un pouvoir spirituel soit libre, il lui faut une parcelle d'autorité, de souveraineté, de force matérielle; celui qui défend cette thèse doit être réputé bon et vigilant serviteur d'un pareil pouvoir.

Objection : Le cardinal Gasparri la défend contre Mussolini, contre le mussolinisme, c'est-à-dire contre des alliés éventuels, et qui sont puissants. — Hé! justement, du point de vue des équilibres supérieurs du monde, plus l'ami se montre aimable et l'allié puissant, plus il importe de lui refuser une fonction de protectorat ou d'impérialat mi-partie physique et moral, qui commencerait bien et qui, comme toujours, finirait très mal. Les pouvoirs civils qui ont, dans le passé, protégé plus ou moins officiellement le Saint-Siège étaient établis dans des régions aussi éloignées que Vienne, Aix-la-Chapelle, Paris, Madrid. S'il habite Rome, si, de là, il s'étend, s'il grandit, s'il ceint la pourpre et l'épée, c'est une raison de plus pour lui demander autre chose que des garanties de papier. Sa bienveillance, si elle est réelle, et je crois qu'elle l'est, doit se manifester par des bienfaits durables, et non par des grâces unilatérales ainsi révoquées *ad nutum*. Dans l'ordre de l'esprit, c'est d'évidence pure. Sur le plan de l'expérience terrestre, il est trop clair qu'un Pie XI, trop manifestement dominé par un Mussolini, n'inspirerait pas aux catholiques des autres nations une confiance proportionnelle à sa dignité. Plus donc Mussolini grandit, il faut le dire sans hésitation, plus il doit estimer que les plus puissants intérêts de sa propre grandeur lui imposent, au delà des égards, au delà des respects, l'œuvre de justice complète et de pacification profonde que le Saint-Siège est en droit d'attendre de lui. La lettre du cardinal Gasparri montre que le successeur de Benoît XV et de Pie X n'a jamais perdu de vue l'essentiel.

ÉTATS-UNIS

L'aviation

On écrit au *Times* :

Divers incidents ont grandement contribué, durant l'année dernière, à entretenir l'intérêt que porte l'opinion américaine à l'aviation.

Une Commission d'enquête aérienne nommée par le Président Coolidge a siégé durant tout l'automne et a envisagé la question d'une réunion éventuelle des services aériens, navals et militaires en une seule force. Fait caractéristique : beaucoup d'aviateurs militaires américains des plus distingués ont semblé envisager une réunion analogue opérée en Grande-Bretagne en 1918 comme une mesure complètement fautive. Aussi, le Président a-t-il décidé qu'une pareille fusion ne serait, en Amérique, ni désirable, ni nécessaire.

Le colonel William Mitchell, officier de l'*United States Military Air Service*, a profité de la catastrophe du *Shenandoah* pour diriger contre l'aviation officielle américaine les attaques les plus vives. Il a parlé d'incompétence, de négligence criminelle, presque de trahison. Parmi ses griefs figuraient ces affirmations :

Que l'armée et la marine américaines s'étaient arrangées de façon à empêcher leurs forces navales respectives de se concurrencer et de mettre à nu, par là, leurs défauts réciproques.

Que l'aviation américaine était contrôlée par des « non-aviateurs ».

Que les escadrilles aériennes étaient outillées de façon désuète.

Que les exercices de tir, le bombardement aérien des cuirassés, etc., avaient été truqués de façon à tromper le public.

Le colonel Mitchell fut traduit, pour manquements disciplinaires, devant un conseil de guerre, et, sur la demande des secrétaires à la Guerre et à la Marine, le Président Coolidge nomma l'*Air Board of Inquiry*, dont il vient d'être question.

La Commission interrogea d'abord les chefs de l'armée. M. Davis, secrétaire à la Guerre par interim, le chef et le sous-chef d'état-major se prononcèrent énergiquement contre l'unification. Le général Patrick, chef de l'*Army Air Service*, a préconisé pour l'aviation une existence indépendante. En réponse aux questions qui lui étaient posées, il a avoué ne pas comprendre pourquoi les Français n'avaient pas envoyé un millier d'avions au moins contre les Riffains.

Puis, est venu le tour des chefs de la Marine, qui ont demandé que la flotte américaine possédât sa propre aviation, sans quoi elle courait au devant d'un désastre certain. M. Wilbur, secrétaire à la Marine, a énuméré, non sans raison, les nombreux records établis par les aviateurs américains, comme preuve de l'exagération des accusations lancées par le colonel Mitchell.

Après quoi, le *Postmaster general*, déposant à son tour, a protesté contre le détachement éventuel des services postaux aériens du Département des postes et a fourni des chiffres instructifs quant au développement de l'aviation commerciale. Plus de 3,000 kilomètres de « voies aériennes » éclairées, avec aérodromes, ateliers de réparations, etc., ont été construits et le revenu net est de 3,500 mille livres sterling. Le *Postmaster general* est tout particulièrement fier du service postal aérien de nuit entre New-York et Chicago : une lettre jetée à la poste à Chicago, le soir, parvient à New-York le lendemain matin et *vice versa*.

Les officiers aviateurs interrogés ont formulé, il faut le dire, de nombreux griefs : machines défectueuses, service météorologique inadéquat, entraînement insuffisant et ainsi de suite. En fin de compte, on vit apparaître à la barre le colonel Mitchell lui-même, apportant, pour sa défense, quatre cents kilos de manuscrits (il dut obtenir pour ce transport une autorisation spéciale du Département de la Guerre). Le colonel passa de sept à huit heures à la barre et dans un discours de quarante mille mots s'étendit, dans tous les détails, sur tous les côtés du problème de l'aviation américaine. En dernière analyse, l'*Air Board of Inquiry* ne s'est pas déclaré convaincu de la nécessité d'un changement radical.

Du point de vue britannique, ce qu'il y a eu de curieux, c'est la façon dont le système en vigueur en Grande-Bretagne a été dénoncé comme un exemple à ne pas suivre. Pour ce qui est du colonel et des poursuites disciplinaires engagées contre lui, le Conseil de guerre lui a infligé la peine de suspension pour cinq ans. Il n'en continue pas moins à mener la propagande pour la séparation des services de l'Air d'avec la Marine et l'Armée et leur fusion en une arme indépendante.

CONCERT

Le Miroir de Jésus.

Poème d'Henri Ghéon, musique d'André Caplet.

Cet oratorio écrit pour voix soli, chœurs et orchestre, peut être considéré comme un des chefs-d'œuvre, sinon le chef-d'œuvre, de la musique religieuse moderne.

Après sa première exécution à Paris, en 1924, la presse française, sans nulle voix discordante, publia de longs comptes rendus de ce concert qui fut immédiatement suivi de nombreuses auditions nouvelles. André Caplet s'était, en une fois, élevé au niveau des plus grands compositeurs contemporains et chacun voyait en lui le chanteur attendu des poèmes mystiques, lorsque la mort vint brutalement l'enlever à l'admiration de tous.

L'audition que M. Albert Zimmer a préparée avec un soin pieux, sera comme un hommage à la mémoire du grand musicien disparu. Mme Claire Croiza, qui participa à toutes les exécutions de cette œuvre à Paris et, l'an dernier, à Bruxelles, la chantera à nouveau lundi prochain 25, au Conservatoire.

Le Père Hénuise fera une introduction au poème d'Henri Ghéon. Les billets sont en vente à la maison Fernand Lauweryns, 36, rue du Treurenberg et chez Dewit, 53, rue Royale.

LA LECTURE AU FOYER
SOCIÉTÉ D'ÉDITION, 15, RUE VANDERLINDEN, BRUXELLES.

Chèques Postaux 89.217. Téléphone 59696.

Marcel Anciaux. — Un martyr national. Ph. Bauq. 1 hors-texte.	fr. 5,00
Léon Arendt. — Christ de Limpia. 23 h-t. 3 ^e éd. revue 11 ^e -20 ^e mil.	4,00
Ignace Beauvais. — Aux premiers jours de l'Église. 6 hors-texte.	7,50
— Attractions de l'Australie dans le P. Valentin Paquay. 4 h-texte.	1,00
— Le chemin de la croix. 4 hors-texte.	2,50
— Idéal d'Israël et Juifs modernes. 7 h-texte.	1,00
— Œuvre de Mahomet. 11 h-texte.	2,00
— Royonnement évangélique de S. Théodose de Lireux. 5 h-t.	2,00
— Témoignage évangélique. 1 h-texte.	1,00
Georges Blondel. — La question rhénane.	1,00
François Braun. — Les Dominicains.	2,00
Cte Carton de Wiart. — Congo d'aujourd'hui et de demain. 25 h-texte.	1,00
Cte Carton de Wiart, J. Renkin, Général Baron Jacques, Th. Gollter, Cte R. de Brieys. — Trentenaire du «Sermon Notarum».	1,00
Alfred Cauchie. — Godefroid Kurth. 1 h-texte. Luxe, fr. 5, ordin.	3,50
— Cardinal Newman. 1 h-texte. Préf. Léon Van der Essen.	1,00
Gérard Cooreman. — L'Industrie, force nationale.	1,00
Comte Renaud de Brieys. — Les Actions de travail.	1,00
— Missions d'Afrique.	1,00
— Croquis de guerre. 7 hors-texte.	2,50
Charles Declercq. — Problème du salaire. Préf. P. Rutten.	1,00
Léon de Kervail. — Le moine guerrier S. Capistran. 1 h-texte.	5,00
Vic ^e Ch. du Bus de Warnaffe. — De la barbarie à la décadence.	1,00
— Les tribulations d'un intellectuel en Allemagne. 6 h-texte.	1,00
— Notre Patrie. Derrière les fils de fer.	2,00
Théophile Collier. — La création. Pourquoi brûler nos morts?	3,50
— Les défaillances de notre enseignement. Comment y remédier?	1,00
— La réforme scolaire.	1,00
Georges Goyau. — Rôle civilisateur des missionnaires.	1,00
Léon Hennichon. — La marine, force nationale.	1,00
Hyacinthe Housiaux. — L'agriculture, force nationale.	1,00
Baron Houtart. — Notre situation financière.	2,00
Arthur Janssen. — Les Danses modernes.	1,00
Mgr Lamotte. — La religion, force nationale.	1,00
Mgr Lamy. — Les Chanoines Prémonstrés.	1,00
Joseph Lebon. — Débats de l'apologétique dans l'Église.	1,00
— Premières controverses arriennes.	2,00
Edouard Ned. — Les Martyrs de Latour.	25,00
P. M. Piette. — Réaction de Wesley dans l'évolution du Protestantisme.	1,00
— Le Cercle St-Capistran. Initiatives, organisations, activités.	2,00
R. Romo. — Un sens de sainteté. S. François d'Assise et son œuvre.	1,00
Jean Valschaerts. — L'art du roman.	2,50
L. Van der Essen. — La Belgique dans le royaume des Pays-Bas.	2,00
— Révolution belge et origines de notre indépendance. 14 h-t.	2,00
— Les Italiens en Flandre.	2,00
Norbert Waller. — Le commerce, force nationale.	1,00
Odilon Wiaux. — La Chine religieuse. 13 h-texte.	1,00

La série complète de 46 livres et brochures, net 80 fr. + 5 séries : 350 fr.
La Revue des Conférences du Cercle St-Capistran (10 n^{os} par an) fr. 5,00

DEVEZ-VOUS MEMBRES DU CERCLE SAINT-CAPISTRAN
Cotisations pour 1926 : 5 frs. Membre protecteur : 12 frs. Membre d'honneur : 20 frs.
La carte de membre donne entrée aux conférences. N^o specimen de la REVUE sur demande.

PUBLICATIONS D'ACTUALITÉS QUI ONT LEUR PLACE INDICÉE DANS TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES



**COMPTOIR
D'OPTIQUE**



Maison BLAISE

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877 Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

**26, Rue de la Vierge Noire, 26
BRUXELLES**

♦♦

**VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS**

♦

Livrées et uniformes. - Vêtements de sports
et voyages. - Lingerie. - Bonnetterie. -
Chapellerie. - Ganterie. - Chaussures. -
Canes. - Parapluies. - Fourrures. - Modes.

COUVERTS CHRISTOFLE

ORFÈVRE



EXIGEZ CETTE MARQUE ET LE NOM **CHRISTOFLE**

SUCCESSALE DE BRUXELLES
58, RUE DES COLONIES

TÉLÉPHONE : 177,87

GASTON PHILIPS & C^{ie}

OPÉRATIONS COURANTES

Exécution des ordres de Bourse au comptant et à terme à Bruxelles, au courtage officiel, et aux Bourses étrangères aux meilleures conditions.

PAYEMENT DES COUPONS

PRÊTS SUR TITRES

Souscriptions sans frais à toutes les émissions. — Renseignements sur toutes valeurs cotées et non cotées. — *Verification des titres.* — Toutes opérations de banque et de change. — Correspondants sur toutes les principales places étrangères.

BANQUE ET CHANGE

RUE MONTOYER, 4, BRUXELLES

Téléphones : Direction 352,02 Bureaux 303,88 — 319,92
Adresse télégraph. : PHILTON-BRUXELLES
Compte chèques postaux n° 7983



Imprimerie A. Lesigne

TÉLÉPHONE
304,33

BRUXELLES

P. B. P. **PETIT-BEURRE
PAREIN** P. B. P.

Décoration

G. Veraart

25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)

PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

SALLE MOMMEN

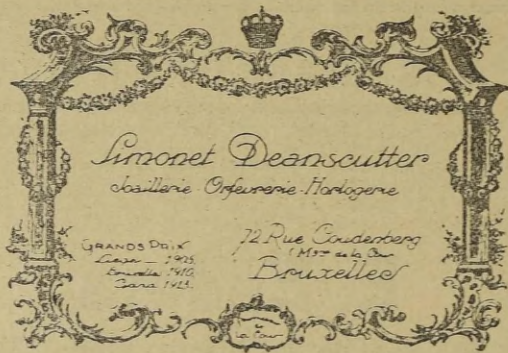
37, rue de la Charité, BRUXELLES

EXPOSITION PERMANENTE D'ŒUVRES D'ART

MAGASIN de vente de tous les articles pour les Beaux-Arts.

FABRICATION de toiles, couleurs et matériel pour Artistes-Peintres,

SPÉCIALITÉ : Emballage, transport et restauration d'œuvres d'art. — Gardiennat.



♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
B 15911

BRUXELLES

Téléphone
B 15911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 25,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - Coffres-Forts - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek.
Parvis St-Gilles, St-Gilles.
Place Saintelette, 26, Molenbeek. Place Liedts, 18, Schaerbeek
Rue du Bailli, 79, Ixelles.

MAISON DU LYNX

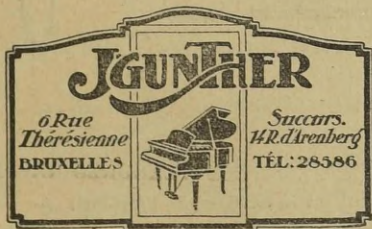
34, Rue de la Bourse, BRUXELLES

◊
Lunetterie
Optique
Jumelles
Baromètres
◊



◊
Faces à main
—
Articles de luxe
et
ordinaires
◊

Exécution soignée
des ordonnances de MM. les Médecins-Oculistes



Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Longue rue Neuve, 107-111 ANVERS
Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2 BERHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

QUI S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

François Vanderlinden

Rue des Cultes, 17, BRUXELLES

Tapis Persans

Visitez la superbe collection de
Tapis d'Orient

21-22, place Ste-Gudule

G. CARAKEHIAN

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLES

Missale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascetisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.

Typographie — Lithographie. — Reliures.

POUR LE NETTOYAGE
DE VOS APPARTEMENTS ! Employez

L'électro Aspirateur MARELLI

à roulements à billes

Prix : 695 francs

DEMANDEZ-NOUS
BROCHURE ET
DÉMONSTRATION
GRATUITE

BEIRLAEN & DELEU
14, rue Saint-Christophe
BRUXELLES

CHOCOLAT**DU C ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La Voix de son Maître

La marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie

—
Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.

C^o française du Gramophone

BRUXELLES
171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, place de Meir, Anvers.

Maison fondée en 1878 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs
François VAN NES Successeur
13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek - Bruxelles

"NUGGET"
POLISH POUR CHAUSSURES

Soleil ou Pluie
"NUGGET" Inuit

LA MAISON DU TAPIS
BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs), —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient); — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défient à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS